Mémoires du Congo

et du Ruanda-Urundi

n°28 - Décembre 2013

Trimestriel - n° d'agrément : P914556 - Bureau de dépôt : 4099 Liège X
Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi



Tintin à Kinshasa

ONU soit qui mal y pense
Tabora, hommage à l'étendard
Le Gouverneur général baron Wahis

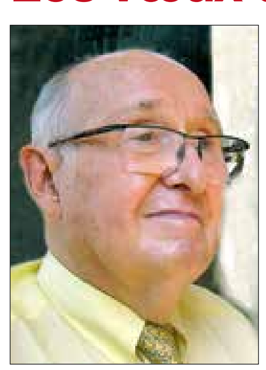
Sommaire

MÉMOIRES DU CONGO
et du RUANDA-URUNDI

Périodique n° 28 - Décembre 2013

Photo de couverture : © Fernand Hessel

Les vœux du Président



En cette fin d'année 2013, je souhaite adresser mes chaleureux remerciements à tous ceux qui ont collaboré, tout au long de l'année écoulée, au travail de mémoire de notre association, tant au niveau du forum, que de la revue, des journées de projections, des enregistrements de témoignages et de la toute jeune section-photo en devenir.
Je me félicite de ce que la revue est lue désormais un peu partout dans le monde et je suis heureux de voir que la relève est assurée par l'arrivée d'un grand nombre de bénévoles issus de plus jeunes générations.

Le conseil d'administration et l'équipe de rédaction de la revue s'associent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2014 pleine de promesses et de souhaits réalisés.

Je compte sur vous tous pour augmenter notre effectif et faire de nouveaux membres.

■ Roger Gilson

Editorial



© Photo CS

On ne peut pas dire que cette année 2013 se termine sur une note satisfaisante pour les défenseurs du souvenir colonial belge et pour ceux qui, de manière plus générale, se veulent soucieux du respect de l'Histoire.

À nouveau la mémoire de Léopold II se trouve souillée par des détracteurs venus d'outre-atlantique en la personne de Martin Scorsese et d'Harry Belafonte qui, s'appuyant sur leur notoriété internationale, envisagent la production d'une minisérie télévisée sur les "dégâts de Léopold II au Congo". Pourquoi ne se sont-ils pas plutôt intéressés aux pratiques de la NSA et de la CIA, récemment révélées par Edward Snowden, à la base de Guantanamo dont Barack Obama avait pourtant promis la fermeture ... en 2009, et qui fonctionne toujours, ou encore à l'histoire édifiante des droits civiques des Noirs de leur propre pays et enfin à l'histoire tout aussi controversée des Amérindiens, parqués dans des réserves aux conditions de vie inhumaines. Il est sans doute plus facile de noircir ailleurs ce que l'on se refuse à critiquer chez soi. Gageons que monsieur Scorcese alimentera abondamment les discussions des prochains forums de MDC.

Par ailleurs, toujours en cette fin 2013, les amoureux du Musée Royal de l'Afrique Centrale se verront privés pendant trois ans d'un accès à cette institution hautement symbolique dont il faut pourtant se féliciter de la rénovation. Réjouissons-nous cependant du fait que le musée, ses abords et son mobilier sont classés depuis 1998.
L'aspect et la physionomie du dernier musée colonial au monde ne devraient donc pas s'en trouver trop modifiés. Mais on devra craindre davantage les bouleversements qui seront apportés à l'esprit initial de cet ensemble, construit à l'occasion de l'exposition universelle de 1897 pour développer la légitime fierté expansionniste de Léopold II et qui se transforma tout naturellement en musée colonial jusqu'en 1960.
On doit vraisemblablement s'attendre lors de la réouverture de 2016 à un gommage de cet esprit colonial déjà fortement atténué depuis l'indépendance du Congo Belge.
Certes il faut vivre avec son temps mais espérons tout de même que le Musée de Tervuren conservera son âme.

■ Chantal Schaller
Rédacteur en Chef



Le mot de l'Administrateur délégué

Depuis la création de notre association, nous nous sommes efforcés de recueillir les témoignages de personnes qui ont vécu et travaillé dans les territoires d'Afrique centrale sous tutelle belge.
Ce travail, bien que commencé plus de 40 ans après l'accession à l'indépendance de ces pays, nous a permis d'enregistrer plus de 300 personnes et notre consoeur "Afrika Getuigenissen" en a fait tout autant. Ces 600 témoignages sont à la disposition des facultés ou départements d'Histoire des universités qui nous en font la demande.
Cette tâche, étalée sur une dizaine d'années, est presque terminée car les survivants de cette époque se font de plus en plus rares.

Nous avons recueilli plus de 300 témoignages de personnes qui ont vécu et travaillé au Congo Belge

Cette première étape nous a permis aussi de réaliser une dizaine de documentaires ayant trait aux réalisations belges en terre d'Afrique sous notre administration. Entre autres titres : "L'administration belge", "L'œuvre médicale", "L'enseignement", "Agronomes et vétérinaires", "L'INEAC", "La Pemarco" et "Tata Raphaël"...
Ces courts-métrages nous permettent d'animer ou d'organiser des séminaires sur ces sujets qui ne manquent pas d'intéresser tant le chercheur universitaire que toute personne attirée par notre histoire. Cela constitue la deuxième étape des buts poursuivis par les membres fondateurs de notre association : informer les générations futures sur ce que fut la colonisation belge.

Parallèlement, nous mettons en place des outils informatiques afin de diffuser largement tout ce qui s'est fait par nos compatriotes avec l'aide des populations indigènes ainsi que des communautés allochtones venues renforcer nos efforts. Parmi ces dernières, pensons aux Grecs, Italiens, Portugais, Chypriotes... pour lesquels le même travail de mémoire a été entrepris.

Nous avons encore à cœur de diffuser largement des ouvrages qui viennent confirmer tout l'effort entrepris pour amener ces pays au niveau le plus élevé d'Afrique après la République Sud-Africaine lors de leur accession à l'indépendance.

Le premier ouvrage accessible par internet est le "Guide du Voyageur", équivalent du "Guide bleu français". Si la première édition date de 1948, la dernière de 1958 décrit plus de 180.000 km de routes entretenues en cette année-là. Chaque itinéraire étant ponctué par les villes et villages, les curiosités rencontrées et les chemins de traverse accédant aux agglomérations aussi petites soient-elles. Faut-il souligner également que ce guide fut traduit



en néerlandais et en anglais pour le plus grand intérêt des visiteurs du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
Enfin, nous mettons à disposition un court métrage en quatre langues (français, néerlandais, anglais et allemand) sous le titre "Réalités congolaises" (Congo close-up) réalisé, en 1954, par notre membre M. Robert Bodson.

Paul Vannès

"Un éléphant, ça trompe énormément ..."

Le comité de rédaction de Mémoires du Congo se doit d'attirer l'attention de ses lecteurs sur l'article intitulé "L'hommage des éléphants" paru en pages 24 et 25 de la revue N°27 de septembre 2013 dont l'information, qui circule depuis de nombreuses semaines sur le net et dans les forums de lecteurs, semble être une tromperie.
Après avoir effectué des recherches sur le sujet et après en avoir discuté avec des éthologues, le comité de rédaction a le très net sentiment que la bonne foi de l'auteur de l'article a été abusée, tout autant que la bonne foi des membres du comité de rédaction. Tous, ont cru ou ont voulu croire à cette merveilleuse procession d'éléphants convergeant vers la demeure de leur protecteur défunt pour y communier dans une "veillée funèbre".

Aucune photo officielle ne vient étayer cette histoire dont on se demande s'il ne s'agit pas d'un coup publicitaire ayant pour but d'attirer les touristes dans la réserve d'Afrique du Sud où vivent ces éléphants.
En tout état de cause, que l'histoire soit vraie ou fausse, le doute est permis.
C'est pourquoi le comité de rédaction reconnaît son manque de discernement et remercie ses lecteurs pour leur compréhension. Il sera plus attentif, à l'avenir, quant à la vérification de ses sources.

Chantal Schaller
Rédacteur en Chef

Cotisations

"Mémoires du Congo" a besoin de votre générosité pour poursuivre ses activités. Nous remercions nos membres qui, chaque année, nous apportent un appui financier par le règlement de leur cotisation.

Pour cette année 2014, nous nous permettons de rappeler aux retardataires le paiement de la cotisation annuelle, ce que, nous l'espérons, vous ferez volontiers.
Soyez-en tous remerciés d'avance.

(Voir les détails en page 36)

Appel aux lecteurs qui détiennent des trésors photographiques historiques, insolites, rares et insoupçonnés.

La rédaction de Mémoires du Congo, présente désormais, dans chacun de ses numéros, une rubrique "Mémorial" mettant en évidence des illustrations peu connues, faisant partie de la petite tout autant que de la grande histoire du Congo, du Rwanda et du Burundi. Des illustrations qui parlent d'elles-mêmes sans nécessiter le développement d'un long article.Si vous possédez de tels documents, nous vous remercions de nous les confier aux fins de publication.

La Rédaction

Tintin à Kinshasa

N'en déplaise à quelques intellectuels congolais, soutenus par une certaine société civile internationale, toujours prête à broyer du Blanc, le colon d'abord, n'en déplaise au pourfendeur de "Tintin au Congo" auprès des tribunaux belges pendant plus d'un lustre, lequel fait autour de l'album un tel tapage que l'on peut se demander s'il n'a pas émigré en Belgique pour en faire son quotidien, et accessoirement voir son nom dans la presse locale, il faut à la vérité de dire que Tintin est vivant et se porte bien à Kinshasa, avec la bénédiction du bon peuple congolais.

Il ne faut faire aucun effort pour le rencontrer, au détour d'une rue, devant un hôtel, à l'étalage d'un magasin ou sur un étal d'objets artisanaux. Et l'inspiration des artisans congolais ne se limite pas au seul Tintin au Congo.

Le meilleur lieu de rendez-vous est un site touristique des plus courus de la capitale, qui n'a pas hésité à ouvrir un restaurant de jour à l'enseigne du héros, le très apprécié "Chez Tintin".

À Kinsuka (faubourg fluvial de Kinshasa) précisément, avec en prime, du haut de la terrasse, une vue imprenable sur les rapides du grand fleuve, comme en témoignent les photos.

On remarquera en passant que Tintin y fait du prosélytisme religieux et le capitaine Haddock la promotion du lait.

Au Congo, on n'en est pas à une entorse à l'histoire près. Il n'échappera pas non plus à l'analyse de la photo (Bienvenue chez Tintin), indiquant la direction du restaurant en plein air, que l'arrivant sur site est confronté à deux panneaux donnant des indications opposées. Pareille anomalie n'est pas rare dans la mégapole (près de dix millions de citadins !).

Celle-ci a pour origine le simple fait que les panneaux étaient destinés à deux carrefours différents. Pour des raisons de réfection (par les Chinois) de la bien nommée avenue du Tourisme où quelque peu en retrait est sise l'auberge en plein air, l'un des deux panneaux fut écarté. Pour garder à celui-ci une certaine utilité, le propriétaire préféra le replanter près de l'autre, sans penser à l'inévitable perplexité du brave touriste.



Est-ce qu'Hergé a payé les Congolais pour les dessiner dans son album ?

Figures centrales du jardin de l'auberge Chez Tintin, en terrasse du fleuve, à Kinsuka

Nombreux sont les ateliers à Kinshasa, la plupart sans la moindre enseigne, où l'on crée du Tintin, préférentiellement celui sorti tout droit de l'album consacré à ses aventures congolaises, dessinées comme on sait par Hergé dans les années 1930-31, sur base de ce que les colons, plus facétieux que véridiques, racontaient sur le mythique Congo d'alors.

Tintin : chef-d'œuvre du patrimoine congolais

Le dessinateur lui-même, tout comme Léopold II, n'a jamais eu le plaisir de fouler le sol congolais.







“Créer” en l’occurrence est un terme audacieux, quand on sait que la statuaire s’inspire directement de l’album, sans que la Société Moulinsart, qui a les droits sur l’œuvre, réputée tatillonne en matière d’imitation, ni les Editions Casterman, qui ont les droits sur la publication, n’aient concédé le moindre accord, fût-ce à titre gracieux, en guise d’aide à un pays en développement, plus particulièrement dans le domaine de l’artisanat.

Le chef d’un important atelier, sis dans la commune mère de la Gombe, où fut prise la photo montrant la statuaire en bois relative à Tintin, sous divers accoutrements, à qui la télévision allemande demanda insidieusement comment il faisait pour s’acquitter des droits d’auteur, eut cette riposte, amusante et rusée à la fois : “Est-ce qu’Hergé a payé les Congolais pour les dessiner dans son album ?” Et ce fut l’éclat de rire et la fin du débat.

Les douaniers belges en poste aux frontières n’ont pas non plus mis beaucoup de zèle à donner suite aux injonctions de l’autorité qui voulait que toute pièce copiée de l’œuvre de Hergé soit saisie. Ils n’en firent rien, prétextant, paraît-il, qu’ils avaient des pièces plus litigieuses à saisir.

Du reste à la boutique du sacro-saint Musée royal de Tervuren, on pouvait, il n’y a pas longtemps de cela, acquérir des statuettes inspirées de “Tintin au Congo”, issues des ateliers kinois. En outre plusieurs de nos ministres ont accepté de bonne grâce le fameux tableau de la Ford T, immatriculé 1385, où le visage de Tintin est remplacé par le leur, de même que leur nom.

Des images diffusées à la télévision belge ont permis d’établir que certains ministres ont pris plaisir à placer pareil tableau sur leur bureau officiel.

C’est dire la valeur sentimentale de ce petit clin d’œil congolais à la Belgique.

D’ailleurs il n’y a pas que les ministres belges qui ont de la sympathie pour “Tintin au Congo”. La ministre de la culture congolaise n’a pas hésité à qualifier la bande dessinée de “chef-d’œuvre faisant partie du patrimoine congolais”, dans son discours d’ouverture du premier festival de la bande dessinée à Kinshasa en 2010.

Le mauvais procès pour outrage à la race noire et à la dignité du Congolais ne tient ni devant l’histoire, ni devant l’adoption de Tintin par les Congolais eux-mêmes. Il y eut en outre un temps où l’œuvre fut reproduite par livraisons hebdomadaires dans une publication kinoise.

Qu’en est-il exactement du racisme dont serait imprégnée l’aventure, et de l’image négative de l’homme noir prétendument diffusée par l’album ?

Il est un fait qu’avec les années, l’album a cessé d’être politiquement correct. Les mentalités de 1930 ont forcément évolué.

Faut-il pour autant nier l’histoire et interdire un album qui fait partie du “patrimoine” d’Hergé, pour reprendre le mot même de l’auteur, qu’il est par ailleurs difficile au regard de son œuvre de traiter de raciste.

Hergé lui-même a été clair à ce sujet, tout en s’opposant en 1960 à la proposition de Casterman de retirer l’album de ses publications :

“J’étais nourri des préjugés du milieu dans lequel je vivais... Si j’avais à le refaire, je le ferais tout autrement, c’est sûr.”

Le mauvais procès pour outrage à la race noire et à la dignité du Congolais ne tient ni devant l’histoire, ni devant l’adoption de Tintin par les Congolais eux-mêmes

Tintin au Congo : une fausse querelle dénuée de fondement

Le trait est certes appuyé, mais il n’y a pas lieu de pousser de grands cris, l’humour recourant par nature à la caricature.

Les enfants que l’on prétend protéger le savent mieux que les adultes, sinon comment oserait-t-on encore leur faire lire le Petit chaperon rouge et autres contes cruels.

Les images que les télévisions du monde entier diffusent sur l’Afrique subsaharienne, régulièrement en proie à des cruautés innommables, sont autrement plus préjudiciables à l’image des Noirs, qu’un album conçu pour amuser des enfants, avec les moyens de l’époque. On aurait d’ailleurs pu remarquer qu’Hergé fait œuvre de pionnier,

Point de vente, entre caniveau et trottoir, au centre de la ville



en donnant comme compagnon d'aventure à son héros le petit Congolais Coco. Pareil tandem n'était certes pas fréquent à l'époque. Les enfants, d'entrée de jeu, ont compris, alors que certains adultes peinent encore à comprendre. Disons, plus exactement, qu'ils ne veulent pas comprendre.

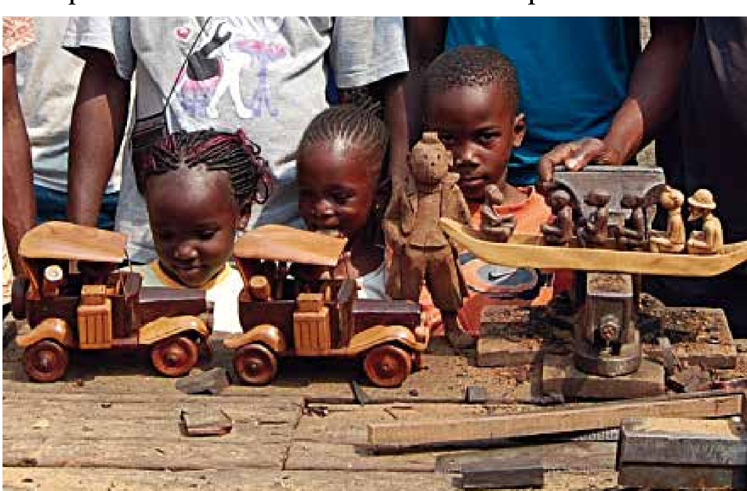
Cette fausse querelle faite à "Tintin au Congo" est dénuée de véritable fondement, puisque, dans le chef de l'auteur, il n'y a pas de racisme. Et l'on ne peut être que surpris que l'ONG française CRAN (Conseil représentatif des associations noires) réclame l'interdiction totale de reproduction de l'œuvre, et qu'une chaîne de librairies, implantée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, a cru intelligent de déplacer la bande dessinée incriminée des rayons "Enfants" vers les rayons "Adultes", tout en y apposant un bandeau d'avertissement et de la retirer complètement des bibliothèques publiques, du style "Cachez ce sein que je ne saurais voir".

Dans certains pays frileux en outre, l'on évite d'éditer l'album pour ses relents colonialistes.
Par une manœuvre on ne peut plus inattendue, celle de la très respectable Commission britannique pour l'égalité des races, les Anglais auront ainsi réussi à changer l'âge du lectorat de Tintin, qui selon eux va de 17 à 77 ans, alors que dans le chef de l'auteur, il court de 7 à 77 ans.
On ne peut se défaire de l'idée que cette saute d'humeur, aussi surprenante que ridicule, est un lointain avatar de la campagne menée par Morel, Casement, Conan Doyle et autres Hochschild, contre l'œuvre civilisatrice de Léopold II, lesquels n'ont eu de cesse de réduire l'odyssée coloniale belge à une expédition génocidaire.
Les Anglais n'ont jamais accepté que la petite Belgique se taille dans le monde, qui était alors à prendre, une colonie capable de rivaliser avec leur énorme empire.
Il faut être de mauvaise foi pour réduire "Tintin au Congo", modeste récit de la lutte du petit reporter belge contre des gangsters venus de Chicago faire main basse sur le marché du diamant, à une œuvre pernicieuse et contre-éducative.
La thématique, nourrie des exploits africains de Tintin, avait pour seule fin d'enflammer l'imagination des jeunes lecteurs, non au racisme mais à l'aventure exotique.
Images et bulles sont aussi dépourvues de racisme que riches en créativité. A moins de considérer bien sûr la caricature, qui est l'humour de l'intelligence, comme la manifestation d'un esprit dérangé.

Les Anglais n'ont jamais accepté que la petite Belgique se taille dans le monde, qui était alors à prendre, une colonie capable de rivaliser avec leur énorme empire.

Une autre accusation est venue s'ajouter depuis quelque temps, non sans amalgame, à savoir la cruauté envers les animaux. Dans ce dernier domaine il faut reconnaître qu'Hergé ne fait pas dans la dentelle, quand Tintin dynamite un rhinocéros, quand il abat tout un troupeau d'antilopes avant de réaliser qu'il tire à chaque coup sur une bête différente. Cela aussi il faut le replacer dans son cadre historique, à l'instar de la cigarette des premiers Lucky Luke.

Au vu de tout cela, on serait tenté de croire que le Nord et le Sud



Centre artisanal de production



n'ont pas une conception universelle du racisme. Dieu merci, la Justice belge n'est pas tombée dans le piège, ni du CRAN, ni du CRE (Commission britannique pour l'égalité des races). Elle a déclaré la plainte recevable mais non fondée.
Le Centre belge pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, sans doute plus réaliste que les autres, s'est habilement abstenu d'intervenir dans le débat, pour ne pas choquer l'opinion belge, ni jeter une ombre sur un monument national.
C'est un non-sens d'imaginer un instant qu'un enfant, qui est dépourvu de racisme, puisse, en lisant Tintin au Congo, en subir les premières atteintes. Que la vieille Europe cesse de se ridiculiser par des considérations et des mesures aussi puériles.

Le véritable racisme, c'est le prix prohibitif sur le marché africain des médicaments européens contre les endémies et les pandémies africaines.
C'est l'indifférence aux enfants qui meurent sous le soleil faute d'un minimum de sécurité sociale.
Ce sont les 50 % d'enfants qui n'ont pas le loisir de fréquenter l'école et risquent de grossir les rangs des enfants-soldats, des enfants-sorciers, des enfants de la rue.
C'est là qu'il y a des interdictions à prononcer et des commerces à restreindre ou à promouvoir. Aussi les Congolais, les Kinois en tête, prennent la liberté de continuer à exploiter l'œuvre, pour le plus grand bien de l'artisanat congolais, pour le divertissement de leurs petits, pour le plaisir des touristes. Si l'intérêt était nul ou s'il existait quelque danger, il se serait trouvé depuis longtemps un responsable local quelque peu tatillon pour en interdire la production.

Le véritable racisme, c'est le prix prohibitif sur le marché africain des médicaments européens contre les endémies et les pandémies africaines.

Il ne sera pas nécessaire non plus, soit-dit en passant, de repeindre tous les murs du vaste complexe de Kangu (Bas-Congo), œuvre de notre compatriote le Dr Courtejoie, où sont élaborés d'innombrables manuels, affiches et fiches (près de 8 millions de documents produits en 45 ans), en appui à la santé publique, qui a pris Tintin comme animateur et guide et figure de proue de l'entreprise, comme en témoignent les deux dernières photos.

En conclusion, les amis du Congo peuvent être assurés que Tintin les attend à Kinshasa. Et il ne leur faudra pas de plan de la ville pour le rencontrer.

Texte et photos
Fernand Hessel







Murs recouverts de fresques inspirées de Tintin, au Centre de Santé de Kangu.

Les apports de la Belgique en Afrique centrale, dans le domaine médical, de 1885 à ce jour

En m'adressant à vous aujourd'hui, je voudrais rendre hommage à la Famille royale de Belgique, aux fonctionnaires du Congo Belge, aux médecins qui se sont dévoués dans ce pays, aux missionnaires, aux agents des sociétés, aux colons, aux coopérants, à tous ceux qui ont contribué à développer le Congo, le Rwanda et le Burundi et à se soucier de la santé des populations.

En 1876 déjà, le roi Léopold II, dans le discours qu'il prononça lors de l'inauguration de la Conférence Géographique de Bruxelles, assigna entre autres objectifs à l'Association Internationale Africaine, chargée d'explorer le bassin du Congo, la création de stations hospitalières. C'est dire l'importance que le Roi attachait aux problèmes de santé.
La présence médicale occidentale sur les côtes d'Afrique était ancienne déjà lorsque s'annonça le nouvel âge colonial des années 1880-1900. Les expéditions portugaises étaient en effet accompagnées de médecins qui firent de nombreuses observations mais il n'y avait pas de service médical installé pour les populations.

Pour le territoire qui deviendra le Congo, les maladies rencontrées étaient cependant, pour la plupart, très mal connues, surtout par les médecins belges qui n'avaient aucune expérience de l'Afrique, et les remèdes souvent inexistants. Que l'on pense simplement à la malaria, aux dysenteries et surtout à la trypanosomiase (maladie du sommeil). On ne connaissait même pas le parasite du paludisme (malaria), ni son mode de transmission (fièvre des marais, mauvais air). Les premiers médecins envoyés sur place firent leur apprentissage à partir de cette situation en se familiarisant "sur le tas" avec l'expérience médicale qui, au fil des siècles, s'était accumulée sur la côte. Ce n'est d'ailleurs pas en Belgique seulement que s'opère le recrutement dans la période du début de la colonisation. On peut estimer à environ 40% la proportion d'Européens non-belges qui occupèrent des fonctions diverses, dans le service médical et les différents autres secteurs.

Plusieurs médecins participèrent aux expéditions de reconnaissance envoyées par le Roi, ainsi qu'aux campagnes dirigées contre les esclavagistes arabes

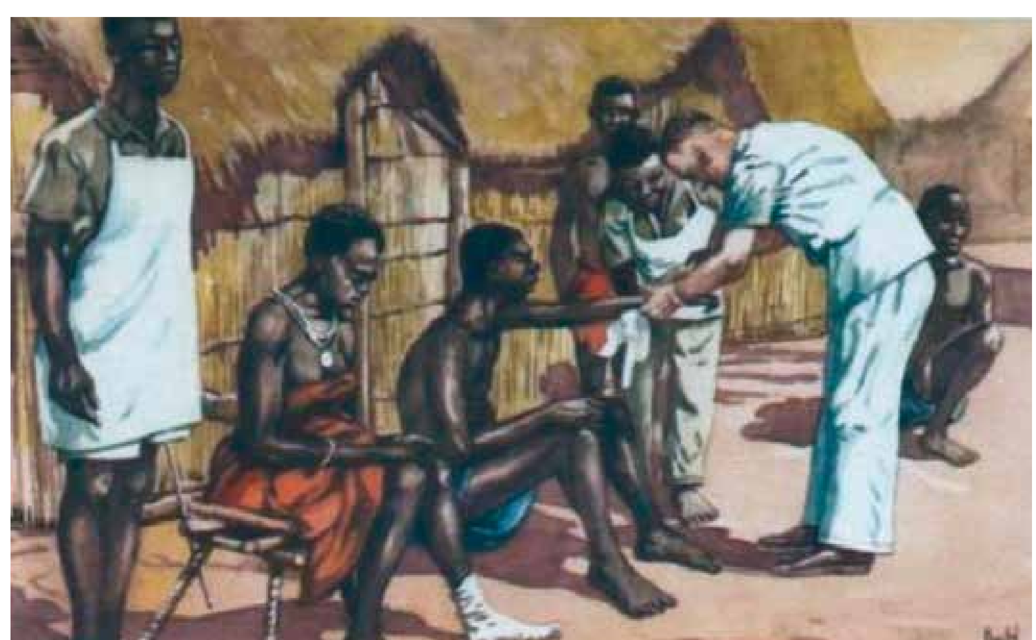
De plus, le territoire de la colonie était très mal connu et il n'y avait que peu de voies de communication, en dehors des cours d'eau. Il suffit de regarder les cartes de l'époque et de constater les grands espaces blancs qu'elles comportaient.
Plusieurs médecins participèrent aux expéditions de reconnaissance envoyées par le Roi, ainsi qu'aux campagnes dirigées contre les esclavagistes arabes. Ces médecins firent de nombreuses et précieuses observations sur les maladies et les grands problèmes rencontrés par les populations. Ces observations contribuèrent grandement à la recherche médicale et à l'organisation future des services médicaux.

Léopold II : inquiet de l'extension de la maladie du sommeil

L'histoire administrative de l'Etat Indépendant se présente comme suit :

- Par arrêté du 7 décembre 1887, paraissent les premières mesures d'hygiène et de police sanitaire pour les ports de Boma et de Banane.

- Décret du 5 août 1888, organisant le service médical :



Agent sanitaire dans la brousse

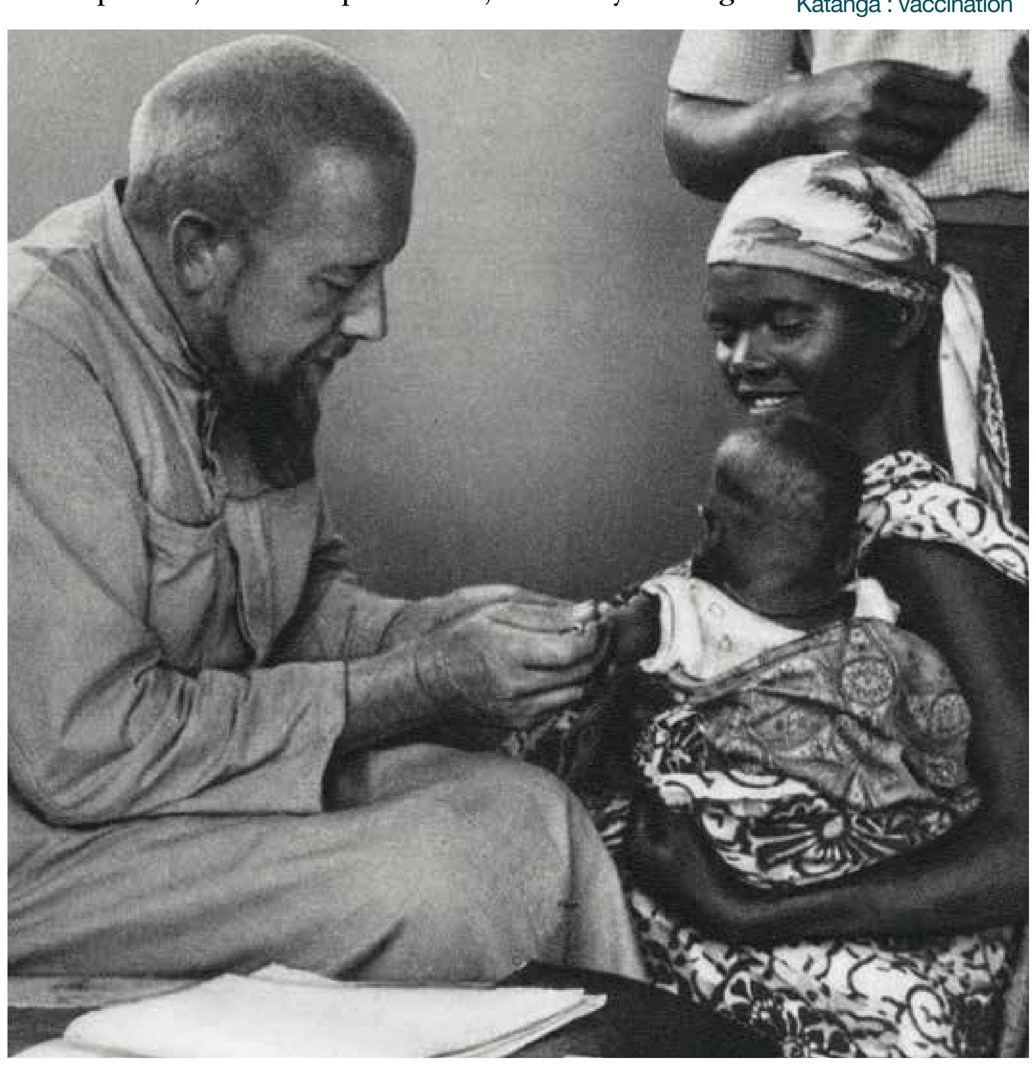
la couverture médicale va s'effectuer dans les centres les plus importants, au fur et à mesure des progrès de l'occupation et des ressources financières de l'Etat.

- A partir de 1899 des commissions d'hygiène sont instituées dans les chefs-lieux de districts ou de zone. Des mesures administratives sont prises dans les centres en réponse à la menace que font peser les épidémies de variole et ensuite de maladie du sommeil. En ce qui concerne la malaria, d'importants travaux d'assainissement sont entrepris, dans le cadre du début d'un urbanisme colonial, notamment à Léopoldville et à Coquilhatville.
Des subventions sont accordées au fonctionnement d'hôpitaux et dispensaires ainsi que d'un laboratoire médical à Léopoldville, institutions qui bénéficiaient également de l'aide des initiatives privées.

- Lutte contre les épidémies : variole d'abord, grâce à la vaccination. Les médecins de l'époque firent preuve, à cet égard, de beaucoup d'initiatives..., et mise en place d'instituts vaccinogènes, le premier à Boma en 1893, mais étendus ensuite dans la région du Haut-Congo, jusqu'à Kasongo. Lutte contre l'extension de la maladie du sommeil également, par des mesures de surveillance des mouvements des populations et la mise en quarantaine des personnes contaminées dans des lazarets.

- Les soins de santé pour la population rurale restent cependant limités compte tenu de l'immensité du territoire, de la faible densité de peuplement, et des moyens budgétaires réduits pour les services de l'Etat. Pour améliorer la situation, le roi Léopold II fit rapidement appel à d'autres ressources : les missionnaires, les sociétés commerciales et les organismes privés. C'est ainsi qu'en 1888 fut créée, à l'initiative du Roi, l'Association Congolaise et Africaine de la Croix-Rouge qui construisit de nouveaux hôpitaux à Boma et à Léopoldville ainsi qu'un sanatorium à Banane. Cet organisme finança d'autres hôpitaux par la suite.

A partir de 1899, des subventions sont accordées au fonctionnement d'hôpitaux et dispensaires ainsi que d'un laboratoire médical à Léopoldville, institutions qui bénéficient également de l'aide des initiatives privées


Katanga : vaccination

Le roi Léopold II s'est toujours montré soucieux des aspects inquiétants de la santé. Inquiet notamment de l'extension importante de la maladie du sommeil, toujours mortelle, et des autres maladies tropicales.

Il contribua à la création de l'Ecole de médecine Tropicale de Liverpool en 1897, par un financement de 60.000 francs de l'époque. En 1903, il fit un nouveau don de 65.000 francs à cette même école, pour financer l'expédition médicale de Dutton et Todd pour l'étude des principales maladies rencontrées dans le pays.
Un peu plus tard, il offrit une prime de 300.000 F pour le premier chercheur qui trouverait un traitement contre la maladie du sommeil.

Ces médecins Dutton et Todd circuleront à travers le Congo, de Boma jusqu'au Maniema, où Dutton mourut en 1905.

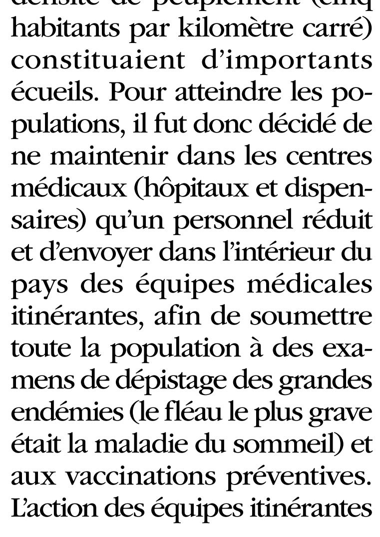
Enfin, en 1906, le Roi favorisa la création d'un Institut d'Hygiène et de Maladies Exotiques en Belgique. Des cours de pathologie des pays chauds avaient déjà été institués dans les universités belges de Gand et de Liège.

L'Ecole de Médecine Tropicale est créée par Arrêté Royal du 10 septembre 1910, d'abord à Bruxelles (ministère de l'Agriculture), ensuite au parc Duden et enfin à Anvers.

En 1908, l'EIC (Etat Indépendant du Congo) devient le Congo Belge.
Le relèvement du niveau de la santé de la population et la lutte contre les maladies infectieuses et parasitaires, dont on ignorait, au début du XXème siècle encore, bien souvent, les causes et dont les remèdes étaient à découvrir, furent considérés par le gouvernement colonial comme un de ses principaux devoirs.

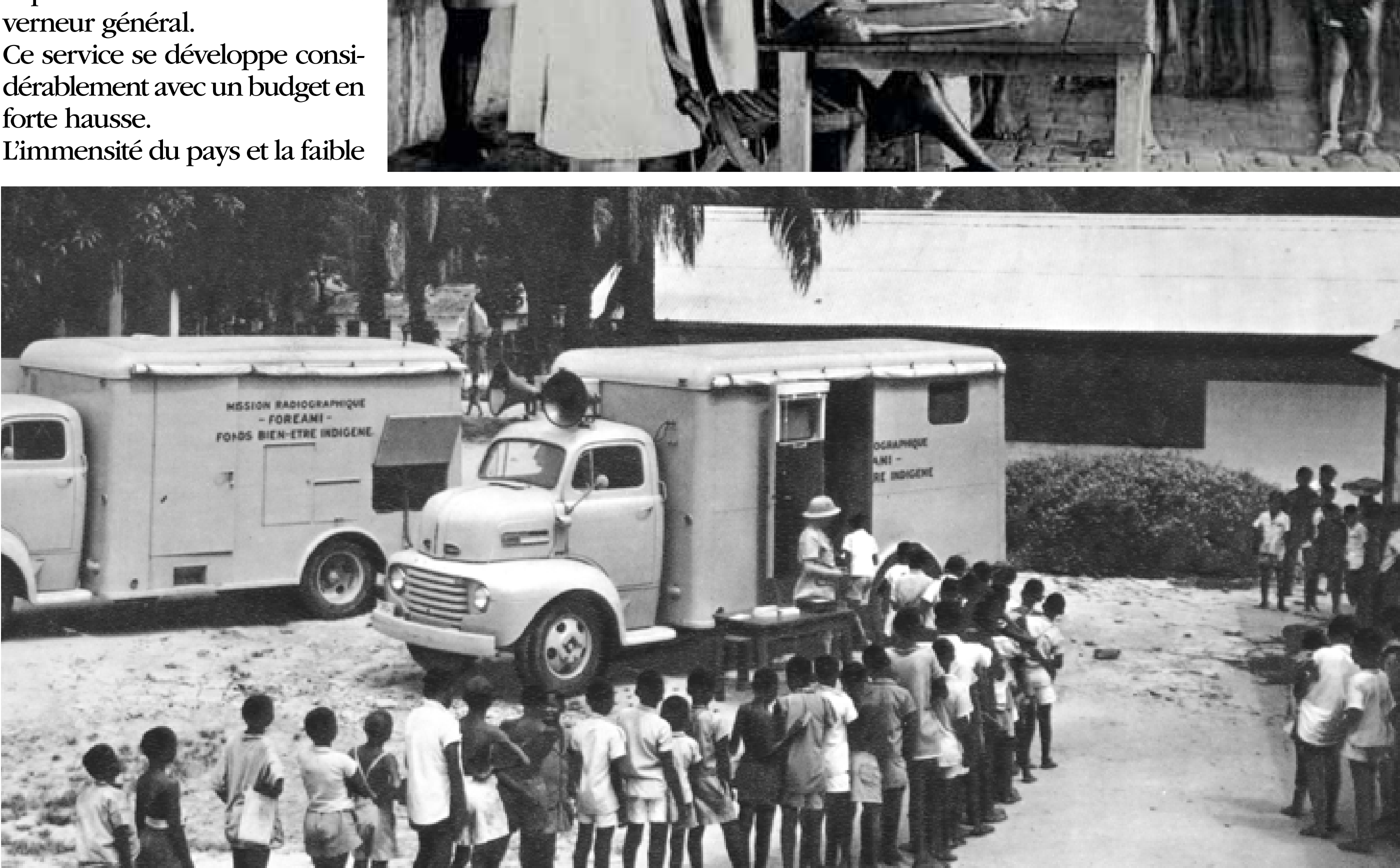
Le voyage du prince Albert en 1909, voyage organisé par le roi Léopold II, contribua par ses observations et recommandations à développer davantage le service de santé au bénéfice des populations.
De 1911 à 1928, le service médical s'organise, en développant principalement la lutte contre la maladie du sommeil et les autres maladies transmissibles et reçoit sa véritable organisation en 1922 en devenant autonome, dépendant directement du Gouverneur général.
Ce service se développe considérablement avec un budget en forte hausse.
L'immensité du pays et la faible densité de peuplement (cinq habitants par kilomètre carré) constituaient d'importants écueils. Pour atteindre les populations, il fut donc décidé de ne maintenir dans les centres médicaux (hôpitaux et dispensaires) qu'un personnel réduit et d'envoyer dans l'intérieur du pays des équipes médicales itinérantes, afin de soumettre toute la population à des examens de dépistage des grandes endémies (le fléau le plus grave était la maladie du sommeil) et aux vaccinations préventives. L'action des équipes itinérantes fut consolidée par la construction, au centre des circonscriptions locales, de dispensaires ruraux chargés du traitement des malades découverts par les équipes, mais également de ceux qui s'y présentent spontanément pour le traitement d'affections de toute nature.

Parallèlement à cette action en zones rurales, les chefs-lieux des districts, et ensuite des territoires, furent dotés peu à peu de formations médicales plus importantes. En 1920, les services du gouvernement comptaient 34



Consultations au Poste de la Croix-Rouge

En bas, Equateur 1954 - Camions radiographiques Foreami



établissements hospitaliers pour les nationaux, totalisant 3.040 lits. A ces chiffres, il faut ajouter les formations médicales missionnaires et celles des sociétés commerciales.
En 1946, on comptait un total de 190 hôpitaux avec 21.178 lits et en 1956, 293 hôpitaux et 42.910 lits.
La décentralisation se poursuit au Congo et de plus en plus d'autonomie administrative s'organise vers l'intérieur du pays. Les responsabilités des Gouverneurs de Provinces augmentent.
Après la guerre de 1914 – 1918, la Belgique s'occupa également des services sociaux au Ruanda-Urundi. Dans ces pays, pendant longtemps, on se déplacera à cheval ou à pied.

- 1920 : Création du laboratoire de Kitega où sont notamment produits des vaccins (notamment contre les méningocoques).
- 1922 : Inauguration de l'école d'assistants médicaux de Kitega.
- 1923 : La tutelle de ces pays est officiellement confiée à la Belgique par la Société des Nations.
- A partir de 1929, après la famine de l'année précédente, les autorités belges organisent le pays et prennent des mesures dans les domaines de l'économie et du médical. Les missions avaient cependant déjà établi un réseau de dispensaires.
- 1936 : Le laboratoire de Kitega est transféré à Astrida (Butare) où sera créée plus tard une université.

Pendant la guerre 1940–1945, le pian a pratiquement disparu au Ruanda-Urundi. Les recherches se poursuivent au laboratoire d'Astrida avec des résultats remarquables. Après la guerre, une vaste campagne contre le paludisme, avec des pulvérisations et des travaux d'assainissement permirent de diminuer sensiblement la mortalité infantile.

La notion de santé : mot d'ordre impératif du gouvernement colonial

Outre les efforts du Gouvernement et des missionnaires, il faut signaler également l'action de CEMUBAC (Centre d'Etudes Médicales de l'Université de Bruxelles en Afrique Centrale) qui, après des prospections pour la lutte contre la tuberculose et après l'intervention du FBEI (Fonds du Bien-Etre Indigène), inaugure en 1953 le sanatorium de Kibumbu en Urundi, et ensuite celui de Rwamagana au Ruanda.

Le niveau de santé des populations ne dépend pas seulement du service médical. Il dépend également de l'éducation, de la nutrition, et du développement économique global

Le niveau de santé des populations ne dépend pas seulement du service médical. Il dépend également de l'éducation, de la nutrition, du développement économique global, mais aussi de la densité de peuplement, des moyens de transport disponibles, de la recherche, des budgets existants, de la participation des individus à l'effort et de la qualité du personnel de santé.

Le dispositif médical au Congo Belge était le fruit d'activités associées, dans le domaine de l'infrastructure, de la recherche universitaire et opérationnelle, de la médecine préventive, curative et promotionnelle, de l'hygiène et de l'enseignement, sous l'impulsion de l'administration coloniale et de toutes les structures présentes de la société pour qui la notion de santé était le mot d'ordre impératif.



Consultation de nourrissons, 1955

Les efforts du gouvernement colonial se virent cependant secondés par de nombreuses initiatives privées émanant des missions religieuses et de certaines associations philanthropiques médicales (la Croix-Rouge, Fomulac (Fondation Médicale de l'Université de Louvain au Congo), Cemubac, le Fonds Social du Kivu, la Fondation Symetain, Foperda, ...). De leur côté, les sociétés étatiques et privées, tenues par les dispositions législatives à assurer les soins médicaux à leur main d'œuvre, mirent un point d'honneur à collaborer à l'action du gouvernement au profit des populations. En vertu d'accords avec le gouvernement, ce dernier maintenait la coordination des actions et allouait des subsides importants.

Enfin, le gouvernement compléta son œuvre en créant cer-

tains organismes para-étatiques spécialisés, notamment le FOREAMI (Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes) et le FBEI (Fonds du Bien-Etre Indigène).
Un Arrêté Royal du 8 octobre 1930 porte création du FOREAMI, initiative des souverains belges, du gouvernement et du Parlement. Revêtu de la personnalité civile, il regroupe dans son conseil d'administration les universités, l'Institut de Médecine Tropicale, des sociétés scientifiques, religieuses et privées.

Depuis 1931, le FOREAMI fut chargé de l'assistance médicale, de l'assainissement et de l'équipement sanitaire, successivement au Bas-Congo et au Kwango. En 1953, il créa, à la demande du gouvernement, une section Père Damien, chargée de stimuler et de coordonner la lutte contre la lèpre dans toute l'étendue du Congo et du Ruanda-Urundi.

En 1955, il accepta de mettre sur pied l'ORAMEI, (l'Œuvre Reine Astrid pour la Mère et l'Enfant Indigènes). Enfin, en 1957, il fut chargé également par le Gouvernement de réaliser une occupation médico-sociale intensive dans certains territoires de l'Uélé et de lutter contre la maladie du sommeil dans la vallée de la Ruzizi.

Parallèlement à cette action du FOREAMI en zones rurales, les chefs-lieux des districts, et ensuite des territoires, furent dotés peu à peu de formations médicales plus importantes. La fin de la deuxième guerre mondiale vit le début de l'exécution du plan Van Hoof-Duren d'occupation générale du pays par un réseau de formations médicales.

Ce plan visait à édifier, au chef-lieu de chacun des cent trente-huit territoires du Congo, un Centre Médico-Chirurgical desservi par deux médecins et, à l'intérieur des territoires, un certain nombre de dispensaires ruraux supervisés et encadrés par les équipes médicales. Des responsabilités importantes étaient confiées aux infirmiers responsables des dispensaires et des agents sanitaires assuraient leur supervision et organisaient les examens systématiques des villageois.

Les efforts du gouvernement colonial se virent secondés par de nombreuses initiatives privées émanant des missions religieuses et de certaines associations philanthropiques médicales

Ce plan avait comme objectif de généraliser une expérience qui faisait suite à un accord conclu entre la FOMULAC (Fondation Médicale de l'Université de Louvain au Congo) et le FOREAMI pour que soit desservie la zone à l'Est de la rivière Inkisi au Bas-Congo.
La FOMULAC, installée à Kisantu depuis 1926, ne faisait pas partie du FOREAMI, mais avait accepté de suivre dès 1933 les mêmes principes de travail, basés sur :

a. Le réseau médical de la FOMULAC comprend un hôpital central de 250 lits desservi par 5 médecins, 3 maternités rurales desservies par un assistant médical et 15 dispensaires ruraux tenus par un infirmier expérimenté.

b. Tous les médecins de l'hôpital, chirurgiens et obstétriciens y compris, participent à une visite mensuelle des dispensaires et maternités en apportant leurs conseils techniques.

c. Quatre équipes mobiles

Léopoldville 1953
Ecole d'infirmières





de dépistage semestriel des maladies transmissibles sont parvenues à éradiquer en 1954 la maladie du sommeil et la lèpre.

Importée en Chine par un missionnaire catholique qui avait séjourné au Congo Belge et étudié cette politique de santé, cette stratégie fut adoptée dans les années 1960 par le gouvernement communiste qui instaura un système sanitaire proche des populations avec des responsabilités décentralisées, système appelé parfois "les médecins aux pieds nus".

La Tanzanie et le Venezuela lancèrent également, vers cette époque, des programmes comportant une enveloppe de soins de santé primaires pour les populations rurales.

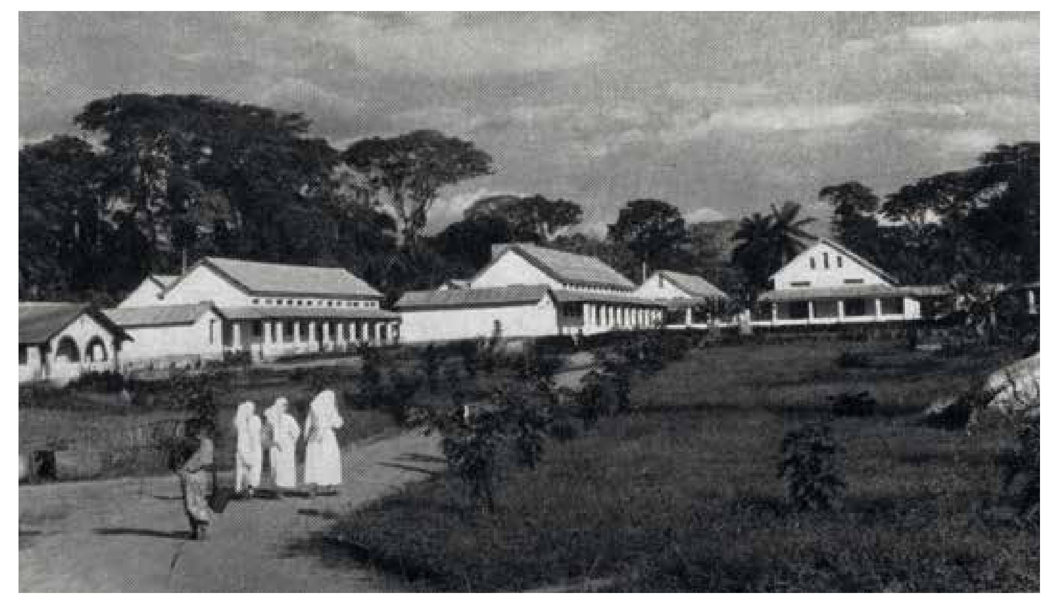
L'aide aux populations rurales, grâce au soutien de la Loterie Coloniale

A l'issue de la deuxième guerre mondiale, le gouvernement va investir pour développer le service médical au bénéfice des populations du Congo et du Ruanda-Urundi, territoire placé sous sa tutelle. Le Gouverneur général du Congo, Pierre Ryckmans, s'inquiète de l'augmentation de la disparité entre le développement des grands centres qui ont connu une industrialisation spectaculaire pendant la période de guerre et celui du monde rural.

A l'issue de la deuxième guerre mondiale, le gouvernement va investir pour développer le service médical au bénéfice des populations du Congo et du Ruanda-Urundi

Dès 1946, le gouvernement belge nomme une commission chargée de proposer des mesures pour améliorer les conditions de vie des populations rurales, dans les plus brefs délais. Le 1er juillet 1947, le FBEI (Fonds du Bien-Etre Indigène) est officiellement créé. Le Fonds a qualité d'établissement public et a la personnalité civile.

Ses actions, qui viennent en appui aux interventions du gouvernement colonial, donnent la préférence à des investissements générateurs de ressources pour la population et visent à impliquer les villageois et à susciter des initiatives locales.





Befale, l'hôpital du Fonds du Bien-Etre (FBEI)

En bas, vue aérienne de la Clinique Reine Elisabeth

Dès le départ, il est doté de moyens financiers importants : remboursement des dettes de guerre du Congo, majeure partie des gains de la Loterie Coloniale, soit 4,5 milliards de FB de 1948 à 1963.

Ses réalisations furent importantes et il serait trop long d'en dresser la liste. Disons seulement que son action s'exerça dans la lutte contre la malnutrition, la construction de nombreux hôpitaux et dispensaires ruraux ainsi que des écoles rurales, sans oublier l'approvisionnement en eau potable, l'animation rurale et plusieurs études spécifiques.

Dès 1958, il africanise les cadres et introduit une forme de cogestion, impliquant les populations locales dans la définition des projets et leur gestion. C'est ce qui lui permit de continuer à fonctionner dans des conditions acceptables jusqu'en 1963, mais avec des moyens de plus en plus limités, les bénéfices de la Loterie étant répartis sur de nombreuses institutions.

■ Dr Jean-François Ruppol

A suivre.
(deuxième partie, dans MDC 29)

Les casques bleus face aux rebelles
Stig von Bayer, officier suédois au Congo

En mai 1949, Stig von Bayer quitta la Suède pour rejoindre ses parents au Congo et son premier contact avec le Kivu resta gravé dans sa mémoire, car le bimoteur DC-3 survolait le magnifique paysage du lac avant de se poser à Kamembe. Il vécut plusieurs années à Kampopola dans le sud du Maniéma où son beau-père Hans Hansson exploitait une coupe de bois et apprit le swahili au contact des Congolais. Son activité préférée était d'explorer la forêt entourant l'exploitation avec deux pygmées de la région qui lui servaient de guides. Ils lui montrèrent comment pister les animaux, tirer les pintades en vol avec un arc et des flèches et fabriquer des pièges. Ses parents l'envoyèrent à l'athénée de Bukavu pour terminer ses humanités, mais à chaque congé, ses fidèles pygmées l'attendaient pour l'emmener à la chasse.

Son père fut engagé à la Cogerco, une société chargée d'améliorer l'infrastructure routière du Maniéma et les travailleurs le surnommèrent "Bwana Kikwenda", celui qui court tout droit sans se laisser arrêter par les obstacles !

Fin 1956, Stig retourna en Suède pour ses obligations militaires et fut incorporé en mars 1957 dans le 10e régiment d'Infanterie Blindée stationné à Strängnäs. Il passa quinze mois dans une école de chef de peloton, puis entra comme cadet à l'école de guerre de l'armée royale suédoise à Kalberg. En juillet 1960, il retourna à Strängnäs avec le grade de sous-lieutenant et fut désigné comme chef d'un peloton antitank. Le Congo était en pleine révolte et il apprit une nouvelle tragique par les journaux : l'ingénieur forestier Hans Hansson et son épouse auraient été tués au Congo.

La Suède s'était engagée aux côtés de l'ONU pour une mission de paix et le 8e bataillon d'Infanterie faisait mutation pour Léopoldville. Stig prit immédiatement contact avec l'officier chargé du personnel à l'état-major et l'informa qu'il parlait couramment le français et le swahili et qu'il se portait volontaire pour rejoindre ce bataillon au Congo. Une semaine plus tard, alors qu'il apprenait à des conscrits l'emploi du Carl Gustav de 84 mm au champ de tirs, le commandant de la compagnie lui ordonna de se rendre chez le colonel Virgin, car sa demande avait été acceptée.

Sa principale occupation fut de faire comprendre aux soldats congolais que ce n'était pas une bonne idée de s'entraîner au tir sur les animaux du parc national

Le sous-lieutenant von Bayer débarqua à Léopoldville le 20 juillet, mais au lieu de rejoindre le 8e bataillon, il fut affecté en tant qu'officier de liaison et interprète swahili au 32e bataillon irlandais qui partait pour Goma. Cette affectation l'arrangeait bien, car elle le rapprochait de ses parents.

Il se présenta au cantonnement irlandais et le commandant Adams l'informa que le bataillon partait le jour même en avion. Peu après son arrivée à Goma, Stig retrouva ses parents qui s'étaient réfugiés au Burundi avant leur retour en Suède. Il passa deux semaines avec le 32e bataillon irlandais et sa principale occupation fut de faire comprendre aux soldats congolais que ce n'était pas une bonne idée de s'entraîner au tir sur les animaux du parc national.

Sa nouvelle affectation fut Albertville où était stationné le 33e bataillon irlandais chargé du maintien de l'ordre dans la région. Cette unité venait de recevoir des canons sans recul Carl Gustav de 84 mm, une arme qu'il connaissait fort bien et il apprit son maniement aux casques bleus irlandais.



Congo 1964
Sauvetage au Kwilu

Le Nord Katanga était en pleine anarchie, car les rebelles de la Balubakat occupaient Kabalo. Le trafic fluvial et ferroviaire était bloqué. La direction des Chemins de Fer des Grands Lacs (CFL) connaissait une situation catastrophique, car cette localité bordant le fleuve Lualaba était la plaque tournante du trafic vers Albertville, Kongolo et Kabongo. Un important matériel y était immobilisé dont 164 wagons à marchandises, quatorze wagons frigo, sept wagons voyageurs, trois locomotives diesel, deux locomotives à vapeur.
Les deux draisines récemment achetées étaient aux mains des insurgés balubas qui s'en servaient pour patrouiller vers Kongolo et Albertville.

Des Irlandais, décimés par des rebelles drogués

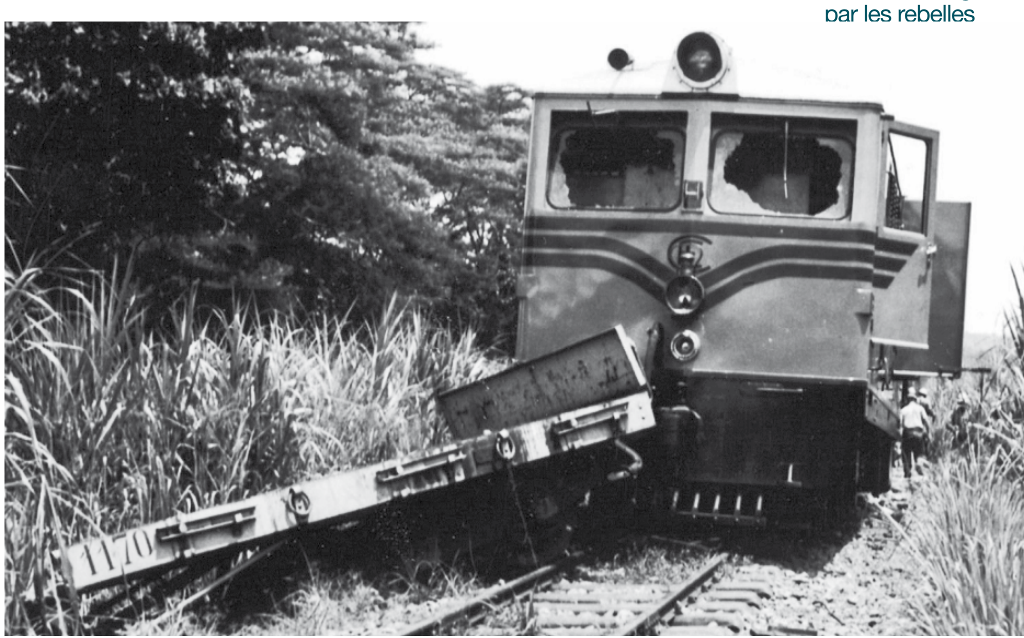
Lors de leurs patrouilles, les casques bleus rencontraient fréquemment des bandes d'irréguliers qui semaient la terreur sur leur passage.
En novembre 1960, une section d'Irlandais qui patrouillait près de Niemba fut entourée par un groupe de rebelles drogués. Le lieutenant Gleeson commandant la section ne respecta aucune règle de sécurité malgré les recommandations du lieutenant von Bayer. Il laissa ses hommes quitter leurs véhicules avec leurs armes dirigées vers le sol. Les guerriers balubas lui firent payer très cher sa naïveté et ne laissèrent qu'un seul survivant, le soldat Kenny qui fut retrouvé avec deux flèches plantées dans son arrière-train.
L'attitude des Irlandais face aux Balubas changea radicalement après ce massacre. La ligne Albertville était maintenue au prix de grandes difficultés dues aux sabotages et le 22 décembre 1960, un convoi fut attaqué à 75 km d'Albertville.
Il était impératif de désengorger les installations portuaires en rétablissant le trafic. C'était dans l'intérêt des Nations Unies, car une partie du ravitaillement parvenait de Kigoma par le lac Tanganyika.
Au début de l'année 1961, les insurgés s'emparèrent d'un wagon chargé de café, mais les casques bleus nigérians parvinrent à le récupérer.
En représailles à l'action de l'ONUC, les rebelles sabotèrent la voie près de Nyunzu et les marchandises provenant de Kigoma s'entassèrent dans le port. Suite à l'intervention du gouvernement katangais, la direction du CFL mit l'ONU devant ses responsabilités. Les machinistes katangais craignaient pour leur vie lorsqu'ils conduisaient les convois à Kabalo et le lieutenant Stig von Bayer se porta volontaire pour apprendre à piloter l'une des six locomotives diesel du CFL. Il reçut un cours accéléré de conduite par un machiniste du CFL à Makala-Greinerville.

Les guerriers balubas ne laissèrent qu'un seul survivant, le soldat Kenny, qui fut retrouvé avec deux flèches plantées dans son arrière-train

Cette mine de charbon, située à 13 km d'Albertville, était gardée par un peloton de l'ONU et par un peloton de gendarmes katangais commandé par le lieutenant Geenen qui demanda également à suivre un cours de conduite. Le 2 janvier, von Bayer effectua une reconnaissance de la ligne Albertville-Kabalo aux commandes d'un train de marchandise. Le convoi du CFL était escorté de casques bleus irlandais et un major éthiopien l'accompagnait comme officier de liaison (Field liaison officer). Il dépendait directement du QG de l'ONU Congo à Léopoldville et se prétendait expert au dialogue avec les Bantu, mais ne parlait ni français, ni swahili !

Le convoi suivit la ligne de chemin de fer reliant le port du Tanganyika à Kabalo et à Kambi ya Wima et dut stopper car les guerriers qui avaient enlevé les rails les encerclaient.
Cette localité située à 56 km d'Albertville était signalée par le lieutenant Geenen comme étant un repaire d'insurgés fanatiques, mais le major éthiopien insista pour parlementer avec eux.

Il descendit de la motrice avec Stig von Bayer qui tenta vainement d'établir un dialogue en swahili. L'officier suédois comprit immédiatement que c'était impossible, car les Balubas étaient drogués. L'Ethiopien voulut insister, mais l'un d'eux planta son Pou Pou dans l'estomac du lieutenant von Bayer en lui disant en swahili qu'il avait déjà tué des Européens avec cette arme. Stig von Bayer écarta l'arquebuse de la main, la situation dégénéra, les guerriers menacèrent l'escorte et tentèrent de s'emparer des armes automatiques.
Ils durent se défendre à coups de crosse et le major éthiopien fut brutalement bousculé. Il comprit que le lieutenant von Bayer avait raison et tous deux reculèrent lentement vers le train. Il aurait suffi d'un seul coup de feu pour pro-



Le wagon plat précédant le convoi et la loco saccagée par les rebelles

voquer un massacre. Par miracle, les rebelles les laissèrent remonter dans le train. Le lieutenant von Bayer reprit sa place au poste de pilotage et la machine fit marche arrière vers Albertville.

Le lendemain, le trafic ferroviaire reprit officiellement sous escorte d'une compagnie de 150 casques bleus nigérians et un long convoi tiré par deux locomotives diesel avec un wagon atelier tenta de rejoindre Kabalo. Les rebelles balubas avaient déboulonné les rails près d'un petit pont et les locomotives et les wagons placés en tête du convoi déraillèrent.

L'escorte subit l'attaque des guerriers de Kambi ya Wima et abandonna le train pour se retrancher sur une colline près de la station ferroviaire. Les insurgés en profitèrent pour piller les wagons et le lendemain, un train de secours escorté de casques bleus irlandais rejoignit les lieux de l'embuscade pour les sortir du guêpier.

Les wagons réparables furent décrochés et ramenés à Albertville par une motrice, mais les deux autres motrices avaient été saccagées et incendiées par les Balubas. C'était une perte sévère pour le CFL et un nouvel échec pour l'ONUC. Les casques bleus irlandais furent fortement marqués par cette aventure et furent mutés à Kamina le 12 janvier pour prendre du repos.

En janvier 1964, la révolte muléliste éclata au Kwilu. La mission catholique de Kilembe fut attaquée et incendiée par les rebelles de Pierre Mulele. Trois missionnaires belges furent massacrés à coups de machettes et la nouvelle provoqua une émotion considérable dans la capitale congolaise. Des religieux appelèrent au secours et le pilote d'un avion privé de la Mission baptiste canadienne signala par radio que les bâtiments de Kandale étaient en feu et que des missionnaires avaient agité désespérément les bras à son passage. A la demande des ambassades américaine, belge et des autorités ecclésiastiques, le QG/ONUC à Léopoldville engagea une partie de ses moyens aériens pour une opération de sauvetage.

Le 24 janvier, un bimoteur Curtiss C-46 transporta le lieutenant-colonel Mayer à Tshikapa avec une section de casques bleus nigérians et tout le matériel nécessaire à la création d'une base de ravitaillement. Le capitaine Stig von Bayer était encore au Congo et servait comme "Field Liaison Officer" au Kasaï. Il rejoignit cette base de ravitaillement avec deux Sikorsky H-19 et le monomoteur De Havilland C-3 Otter basés à Luluabourg.

Lorsque le premier Sikorsky se posa, une bande de guérilleros armés d'arcs, de lances et de machettes les attaqua aux cris de "Maï Mulele ! Maï Mulele !"

Maï Mulele, Maï Mulele

Seuls les hélicoptères pouvaient intervenir pour une mission d'évacuation dans cette région faite de savanes et de forêts où les routes et les ponts étaient coupés. La mission d'où parvenaient les appels était située à 200 km. Le rayon d'action des Sikorsky était limité et un Douglas C-47 des Nations Unies déposa des fûts de carburant de 200 litres à Tshikapa.

Le plein s'effectua avec une pompe à main. Un briefing eut lieu sur place et ils décollèrent vers la province voisine du Kwilu. Les aviateurs des Nations Unies survolèrent la mission baptiste canadienne de Kandale, située à 65 km de Gungu et aperçurent neuf religieux qui faisaient des signes désespérés près des bâtiments détruits. Le capitaine Stig von Bayer ordonna aux pilotes de descendre en vol stationnaire et son hélicoptère embarqua cinq missionnaires tandis que l'autre prenait quatre fugitifs à son bord.

Les Sikorsky remontèrent immédiatement. Les mulélistes se tenaient à distance, effrayés par les passages en rase-mottes du lieutenant Glantz, un as du pilotage sur Otter. Les rescapés furent déposés à Tshikapa où un DC-3 les transporta à Léopoldville. Le lendemain à l'aube, le capitaine von Bayer retourna à Kandale pour évacuer les membres de la mission catholique. Lorsque le premier Sikorsky se posa, une bande de guérilleros armés d'arcs, de lances et de machettes les attaqua aux cris de "Maï Mulele ! Maï Mulele !"

Les Bapende étaient drogués et persuadés par leurs sorciers d'être invulnérables, ils décochaient des flèches et lançaient des sagaies. Selon les instructions reçues de



Congo-1964
Une des soeurs sauvées au Kwilu

Léopoldville, les bérets bleus ne pouvaient faire usage de leurs armes qu'en dernière limite, mais le sergent Jeppesen, qui était descendu de l'appareil, aperçut trois sœurs qui se précipitaient hors d'haleine vers le salut, poursuivies par des partisans. Il ne pouvait rester sans réaction et il oublia les instructions pour arroser les mulélistes avec son PM Gustavson.

Pendant ce temps, le lieutenant Glantz qui tournoyait dans le ciel, bascula sur l'aile et plongea vers le sol pour raser les têtes des assaillants. Son rase-mottes déclencha une grêle de flèches et de lances, et les sœurs catholiques eurent le temps de sauter dans l'hélicoptère qui reprit de l'altitude. Ils avaient eu chaud, mais les religieuses les supplièrent de retourner à la mission avec leurs appareils pour y chercher deux missionnaires qui n'avaient pu s'enfuir.
Les réservoirs des appareils se vidaient et il fallait retourner à la base de ravitaillement pour faire le plein. Au début de l'après-midi, les bérets bleus repartirent pour Kandale où ils découvrirent un spectacle digne d'un film d'horreur : les deux religieux étaient attachés à un poteau au milieu du terrain de football de la mission entourés de dizaines de rebelles menaçants.

Les flèches touchaient la carlingue avec un bruit mat

L'approche du Sikorsky en descente stationnaire les tenait à distance respectueuse, mais l'atterrissage fut laborieux, car les maquisards avaient creusé des trous dans le sol et l'appareil bascula dans une excavation. Le pilote redressa l'hélicoptère et se posa plus loin, prêt à redécoller. Le capitaine von Bayer descendit du Sikorsky et les deux missionnaires belges réussirent à se défaire de leurs liens et accoururent vers eux. Il vida son chargeur, tandis que des flèches touchaient la carlingue avec un bruit mat. Le casque bleu nigérian qui l'accompagnait poussa un cri, blessé au bras par un projectile. Les deux fugitifs s'engouffrèrent dans l'appareil qui redécolla immédiatement.

Suite à une nouvelle aggravation de la situation, le QG/ONUC organisa une deuxième opération au Kwilu pour assurer le sauvetage des Occidentaux en danger. Elle fut baptisée "Jadex One" d'après le nom du commandant en chef de la Force des Nations Unies au Congo, le brigadier général J.A. Dextrase, et placée sous le commandement du lieutenant-colonel Mayer.

Deux C-47 des Nations Unies le transportèrent avec son équipe de radios canadiens et de soldats nigérians à Tshikapa, où cinq hélicoptères et deux avions Otter provenant d'Elisabethville et de Luluabourg furent basés afin de poursuivre les missions de sauvetage.
Un des hélicoptères restait en réserve pendant que les autres se chargeaient des évacuations.



Le salut vient du ciel

Les bérets bleus repartirent pour Kandale où ils découvrirent un spectacle digne d'un film d'horreur : les deux religieux étaient attachés à un poteau au milieu du terrain de football entourés de dizaines de rebelles menaçants

Dès qu'ils arrivaient au-dessus de la mission, deux des Sikorsky restaient en vol stationnaire, chacun avec une équipe de protection bien armée, tandis que les autres se posaient sur un terrain dégagé pour embarquer les personnes menacées. Le 30 janvier 1964, un raid de sauvetage fut lancé sur Iwungu et le lendemain, un autre eut lieu sur Ngoso en direction d'Idiofa, où la mission catholique était menacée.

Les trois Sikorsky H-19 et le DHC Otter de l'ONUC bénéficièrent pour la première fois d'une escorte de la Force Aérienne Congolaise, composée de deux T-6 pilotés par des Cubains et armés de roquettes. Le grondement du moteur de Harvard en vol rasant tenait les rebelles à distance et permettait l'embarquement des fugitifs. Lorsque l'opération "Jadex One" se termina le 4 février 1964, les hélicoptères des "Anges bleus" avaient évacué 24 missions religieuses et sauvé 106 personnes des griffes des mulélistes.

Outre un Sikorsky endommagé, un autre hélicoptère fut abandonné à Kisandji le 3 février, suite à des tirs de flèches qui percèrent le réservoir. Le lieutenant brésilien Braga venait d'embarquer quatre sœurs lorsqu'il dut se poser sur une colline.
Il tenta de réparer l'appareil avec le sergent Capela, mais les rebelles s'approchaient et ils embarquèrent avec les réfugiés dans les autres hélicoptères. L'appareil abandonné sur place fut capturé par les partisans et complètement démantibulé.

En juin 1964, l'ONUC considéra que le but de sa mission était atteint et ses troupes rejoignirent Léopoldville avant de quitter le Congo. Le capitaine von Bayer fut félicité pour son action au Kwilu et fut décoré par les gouvernements belge et suédois.

Jean Pierre Sonck

Photos S. von Bayer

ONU soit qui mal y pense

Katanga : le témoignage d'un témoin oculaire

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la traduction des mémoires de Stig von Bayer, officier suédois qui a servi dans les rangs de l'O.N.U au Congo. Ses souvenirs portent aussi sur la période civile de sa présence au Congo Belge pendant son enfance.
Il insiste particulièrement sur l'intérêt, voire la passion qu'il porte aux armes à feu et au plaisir qu'il a à s'en servir, prémices qui préfigurent sans doute ses dispositions pour une carrière militaire.

Le calibre des armes qu'il utilise augmente parallèlement avec sa progression en âge : une Winchester 22 long à 12 ans pour tirer les pintades en vol ! une Winchester 9.3 mm à 14 ans pour chasser le gros gibier ! un Carl Gustav de 84 mm à 19 ans !

La jeunesse et la vie de Stig von Bayer nous sont racontées par ailleurs dans l'article de Jean-Pierre Sonck – Les casques bleus face aux rebelles.

Cette page d'histoire d'un officier de l'ONUC est captivante à plus d'un point de vue, mais elle me laisse personnellement un goût de trop peu. Sur sa présence au Congo entre fin 1960 et janvier 1964, notre héros est muet sur ses activités militaires.

J'espère ne pas manquer de tact en constatant que c'est au cours de cette longue période de trois ans que les casques bleus de l'O.N.U. et ses dirigeants se sont conduits au Katanga de manière immonde. Loin d'être des anges bleus comme les qualifiait Stig en 1964, dans ses mémoires, ces hordes puissamment armées sans foi ni loi sont coupables de crimes odieux, et notamment sur des civils innocents, noirs et blancs. Est-ce la honte de ces horreurs qui est la cause du mutisme du capitaine von Bayer ?

Les casques bleus de l'O.N.U. et ses dirigeants se sont conduits au Katanga de manière immonde. Loin d'être des anges bleus, ces hordes puissamment armées, sans foi ni loi, sont coupables de crimes odieux

Lui seul le sait. Son héroïsme en 1964 et celui des troupes qu'il commande tranchent nettement avec la sauvagerie de celles de 1960 à 1963, œuvrant pourtant sous la couleur d'un même drapeau.

Le 17 juillet 1961, les 257 Suédois sont devenus 2.000

Pourtant, moi, qui étais à Elisabethville et au Katanga depuis 1950, j'ai cru le 12 août 1960 que tout espoir d'éviter un conflit n'était pas perdu. Quand, à cette date, monsieur Dag Hammarskjold, secrétaire général de l'O.N.U, accompagné de sa garde prétorienne composée de 257 casques bleus suédois, débarque à l'aéroport de La Luano à Elisabethville, il vient négocier avec Moïse Tshombe, le président de l'Etat du Katanga.
Quand Mr H. dans un geste habile et diplomatique, immortalisé par une photo historique qui fera le tour du monde, s'incline devant le drapeau rouge, vert et blanc avec croisettes, la réaction des Katangais à son encontre est plus que courtoise. Or, vous le savez aussi comme moi, capitaine von Bayer, monsieur H. veut seulement obtenir de Tshombe le déploiement des casques bleus au Katanga.
Pour arriver à ses fins, il promet ce jour-là tout et à tous y compris la neutralité de ses troupes dans le conflit qui oppose Elisabethville à Léopoldville.
Mine de rien, une semaine plus tard, les 1.700 paras belges présents au Katanga depuis le 17 juillet ont regagné la métropole et les 257 Suédois sont devenus 2.000. Dans un premier temps ces Suédois se comportent discrètement et certains fraternisent même avec Belges et Congolais. Quelques-uns parmi les gradés suédois vont même se détendre en compagnie de gentes Katangaises, au Miami, une des rares boites de nuit de la ville encore en activité.

Selon Rijkh Hye, le conseiller militaire de monsieur H., l'ONU ne veut en aucune manière neutraliser les forces katangaises mais coopérer avec elles sous son contrôle pour maintenir l'ordre au Katanga. Les conseillers de Tshombe considèrent cette manière de voir comme une atteinte aux principes mêmes de l'Etat du cuivre. Mais avaient-ils d'autres choix, sinon de patienter ? Cette courte euphorie n'illusionne guère les observateurs avertis.

Un élément dramatique de l'histoire congolaise va peser lourd dans l'appareil anti-katangais. Lumumba et ses comparses, aux arrêts à Léopoldville, s'évadent la nuit du 27 au 28 novembre pour rejoindre Gisenga à Stanleyville. Rattrapés le 2 décembre par les soldats de l'A.N.C. de Mobutu, ils sont transférés à Elisabethville contre l'avis de conseillers européens de Tshombe, où ils seront assassinés. La responsabilité du drame qui a fait couler beaucoup d'encre est imputée aux dirigeants katangais et à ceux qui les encadrent. Les soldats suédois sont restés sans réaction apparente face à la tragédie mais sur le terrain diplomatique, le ton monte.
Le 26 août 1961, Tshombe refuse l'ultimatum de l'ONU l'enfreignant de se rendre à Léopoldville et de faire allégeance au gouvernement central, le menaçant en cas de refus d'une intervention militaire afin de désarmer la gendarmerie katangaise. Le 27 août, un bataillon de troupes indiennes débarque à Elisabethville. Le 28 août, l'ONU neutralise la poste et la radio, capture le personnel européen de l'aviation katangaise, les Gurkhas se répandent en ville et arrêtent les européens à l'allure jugée belliciste. A midi, O'Brien et Tombelaine annoncent à la presse mondiale le succès de leur opération "Rumpunch" et décident de consolider leur victoire par une nouvelle inter-

vention baptisée "Morthor" (coup de massue).
Le 13 septembre, les Gurkhas se ruent à l'assaut des positions katangaises appuyés par des blindés. Du toit de la poste, ils mitraillent tout ce qui passe à leur portée, y compris les civils, les ambulances de la Croix-Rouge, massacrent les policiers de garde devant la radio et les ambassades et investissent la clinique Elisabeth.

O'Brien et Tombelaine clament la victoire totale des casques bleus et annoncent la fin de la sécession katangaise.

Pasopo ! Les Katangais se ressaisissent et via une radio Katanga-libre, une voix connue appelle à la riposte. Elle ne se fait pas attendre et la réplique est menée avec vigueur, tant et si bien que de Léopoldville, monsieur H. presse O'Brien de rencontrer Tshombe pour mendier un cessez-le-feu. monsieur H. doit aussi faire face à l'indignation et aux demandes d'explications du monde occidental informé du comportement criminel de ses troupes, aux exactions et dégradations commises et aux nombreuses victimes noires et blanches confondues dans l'hécatombe.

Le secrétaire général de l'ONU ne rencontrera jamais Tshombe à Ndola

Le 16 septembre, Tshombe fait savoir à O'Brien qu'il accepte de discuter les conditions d'un cessez-le-feu, mais en terrain neutre en Rhodésie. Le prétentieux irlandais refuse. Irrité par l'attitude de son subordonné, monsieur H. décide de rencontrer lui-même Tshombe à Ndola.
Hélas, il n'arrivera jamais au rendez-vous, le DC6 suédois du secrétaire général va s'écraser dans la savane boisée proche de Ndola, dans la nuit du 17 au 18 septembre 1961.
Après de longues heures de pourparlers difficiles entre Tshombe et le Tunisien Khiari, qui remplace H., un accord de cessez-le-feu provisoire aboutit le 20 septembre. Il sera confirmé par un accord définitif le 13 octobre.

Hélas, la situation se complique extra muros. L'ANC veut envahir le Katanga au départ du Kasaï. La gendarmerie katangaise, épaulée par des colons de la région, arrête la tentative de l'ANC à Kaniama. L'armée de Gisenga tente d'envahir le Nord-Katanga. La gendarmerie et les mercenaires résistent mais la guerre est atroce.
Le 11 novembre, les soldats de Gisenga se trompent de cible et arrêtent les pilotes italiens de deux C-119 de l'ONU qu'ils prennent pour des mercenaires. Ils les massacrent, les dépècent et les mangent.
L'ONU se contente d'adresser une protestation au colonel Pakassa qui explique que ses troupes ne lui obéissent plus.
Et c'est avec la complicité de l'ONU que ces hordes s'emparent d'Albertville. Le second round se prépare, il sera terriblement meurtrier.

Malgré l'accord de cessez-le-feu obtenu le 13 octobre 1961, l'ONU double les effectifs au Katanga : 6.000 hommes, surtout des Indiens, cinq chasseurs bombardiers suédois, plusieurs Canberra, trois chasseurs éthiopiens.

Cette deuxième guerre menée par l'ONU au Katanga le 5 décembre 1961 écœure les plus insensibles, tant s'accumulent les atrocités. La bestialité des Ethiopiens, soldats d'un bataillon disciplinaire, va connaître des sommets de barbarie.
Pas seulement eux, capitaine Stig ! Les pilotes suédois et indiens vont bombarder et mitrailler des objectifs civils, écoles, hôpitaux, infrastructures privées et convois de chemin de fer.

Les viols, les vols, les assassinats ne se comptent plus. Ecœurés, 46 médecins d'Elisabethville qui vivent journellement cette boucherie décident de dénoncer ces crimes contre l'humanité et de porter plainte contre l'ONU en la personne de ses dirigeants responsables.

Aujourd'hui, nous sommes plusieurs à souhaiter saluer la mémoire des nombreux compatriotes, blancs et noirs, disparus au Katanga au cours d'une tragédie innommable

Ils chargent l'un des leurs, le docteur T. Vleurinck de diffuser leurs témoignages irréfutables et d'accusations irrémissibles des exactions de l'ONU en les rassemblant dans un petit livre largement illustré que Paul Struye, président du Sénat, accepte de préfacer.

Outre l'historique des assassinats perpétrés, un bilan du nombre des victimes, les dénonciations nominatives des viols et autres cruautés, les abus de confiance, la description des bombardements des hôpitaux, cliniques et maternités, le mitraillage des ambulances et de leur personnel volontaire, figurent aussi les noms des responsables de l'ONU, du sort réservé aux 5.000 Balubas parqués dans un camp dénommé sinistrement Onuville.

Le petit livre comprend la liste des 46 médecins signataires qui rédigent non seulement un S.O.S poignant mais aussi un réquisitoire contre les abus inqualifiables des soldats de la paix.

En clôture du livret sont mentionnés les contenus intégraux des trente télégrammes de protestations et d'appels à l'ordre envoyés aux différentes instances politiques, juridiques, religieuses et autres du monde entier. Intitulé "46 Hommes en colère", ce recueil de témoignages du Dr T. Vleurinck a été publié par l'auteur en français, anglais et espagnol et est officieusement "non autorisé" en Belgique et en Europe.

Il dérangeait sans doute le monde diplomatique de l'époque. Aujourd'hui, plus d'un demi-siècle après les tristes événements du Katanga, nous sommes plusieurs de notre association "Mémoires du Congo", à souhaiter l'édition de ce compte-rendu historique et saluer ainsi la mémoire de nombreux compatriotes blancs et noirs disparus au Katanga au cours d'une tragédie innommable.

■ Paul Roquet

Tabora
Journée nationale d'hommage à l'étendard

Le 19 septembre 2013, comme chaque année, l'Union Royale des Fraternelles Coloniales – URFRACOL – et le Cercle Royal des Anciens Officiers des Campagnes d'Afrique – CRAOCA – ont organisé conjointement un hommage au drapeau de Tabora.

Les participants se sont recueillis successivement devant le monument au général Tombeur à Saint-Gilles, devant le monument du Congo au parc du Cinquantenaire, devant les plaques commémoratives (situées dans l'enceinte de l'ERM) des officiers de l'Ecole Royale Militaire morts en Afrique ainsi qu'au monument des campagnes d'Afrique à Schaerbeek. "Mémoires du Congo" s'est associé cette année, pour la première fois, à cette journée du souvenir en déposant des fleurs au pied des trois monuments.

Grâce à une campagne de presse soigneusement orchestrée par l'UROME, une assistance cinq fois plus nombreuse que les années précédentes a entouré l'étendard de Tabora, sorti pour l'occasion du Musée Royal de l'Armée et escorté par un détachement de l'Ecole Royale Militaire en tenue de gala ainsi que par deux trompettes de la Musique Royale des Guides. Une douzaine de drapeaux d'associations avait également répondu à l'appel : parmi eux celui de l'ARAAOM (Association Royale des Anciens d'Afrique et de l'Outre-Mer), de l'URFRACOL, du CRAOCA, de l'UROME (Union Royale Belge pour l'Outremer) et de l'URCB (Union Royale des Congolais de Belgique).

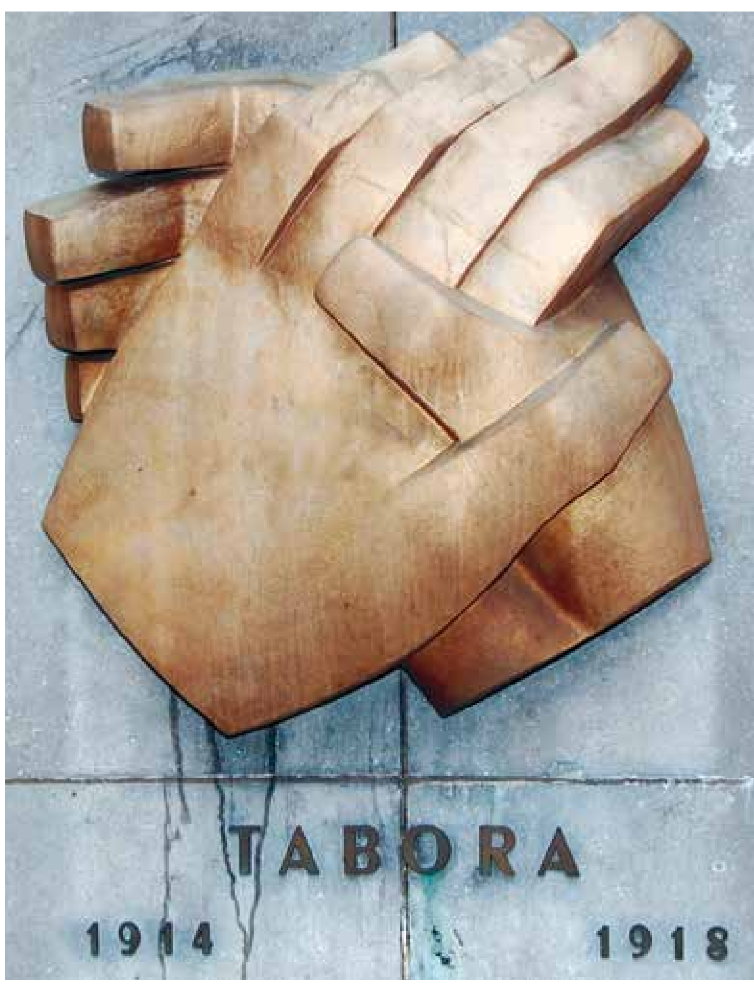
Une assistance cinq fois plus nombreuse que les années précédentes a entouré l'étendard de Tabora

Dans le cadre de sa contribution au devoir de mémoire concernant la première guerre mondiale, la revue "Mémoires du Congo" reviendra dans son numéro de septembre 2016, sur la bataille de Tabora, et proposera un article fouillé sur ce haut fait d'armes de l'histoire militaire coloniale.

Chantal Schaller

Photos : Miroye Kizamie, et Fernand Hessel


L'étendard de Tabora, conservé au Musée Royal de l'Armée, escorté ce 19 septembre 2013 par un détachement de l'Ecole Royale Militaire



Détail du monument des Campagnes d'Afrique, square François Riga à Schaerbeek (Bruxelles)



Le monument au lieutenant-général baron Tombeur de Tabora

Un monument et un buste en bronze, œuvre du sculpteur Jacques Marin, a été érigé en 1951 à la mémoire du lieutenant-général baron Charles Tombeur de Tabora (1867-1947) à Saint-Gilles, avenue de la Reine.
Le général Tombeur a été anobli en 1926 par le roi Albert 1er en hommage à la victoire de la Force publique à la bataille de Tabora (l'actuelle Tanzanie), la première grande victoire alliée, remportée en 1916 contre les troupes allemandes en Afrique Orientale Allemande.
Après un début de carrière dans l'Etat Indépendant du Congo où il fut notamment commissaire de district de l'Uele, Charles Tombeur devient officier d'ordonnance du roi Albert 1er de 1909 à 1912. Inspecteur d'Etat et administrateur de la province du Katanga en 1912 et 1914 à l'époque où Elisabethville sortait à peine de terre, il commanda la Force publique de 1915 à 1916, époque à laquelle il mena la campagne qui le conduisit à la prise de Tabora, le 19 septembre 1916. Nommé vice-gouverneur du Congo Belge en 1917, il devint administrateur-général du Katanga de 1918 à 1920.
A son retour en Belgique, il continua à se dévouer à l'œuvre belge au Congo, en assumant la présidence de l'Union Coloniale Belge et du Cercle Royal Africain (toujours actif et dénommé, aujourd'hui Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer). Il a toujours voulu défendre le fait que la Belgique, en acceptant d'assumer l'administration du Congo en 1908, se devait de respecter les obligations qu'elle avait ainsi contractées vis-à-vis des populations autochtones. A sa mort, le pays lui offrit des funérailles nationales.





Une assistance nombreuse à la cérémonie d'hommage au monument de Saint-Gilles (Bruxelles)



Le monument du Cinquantenaire, dédié aux Pionniers

Oeuvre de Thomas Vinçotte, située dans le parc du Cinquantenaire, le monument du Congo trouve son origine, à la mort du roi Léopold II, dans le désir de rendre hommage à l'œuvre civilisatrice des premiers colons belges au Congo, et plus particulièrement aux pionniers tombés au Congo pendant les campagnes anti-esclavagistes.

La construction de ce monument, financée par l'Etat, la Ville de Bruxelles et par une souscription nationale, débuta en 1912 pour s'achever en 1921 à cause de la première guerre mondiale mais aussi du fait de la santé chancelante du sculpteur.

Plusieurs allégories rehaussent l'ensemble : celle d'un homme alangui et d'un crocodile qui représentent le fleuve Congo; celle de la race noire accueillie par la Belgique, symbolisée par une femme assise tenant un flambeau et ouvrant son voile à une Africaine qui lui présente son enfant; ou encore ce bas-relief intitulé "les explorateurs", montrant des Africains conduits par des missionnaires et des soldats vers un personnage barbu (sans doute Léopold II).

On se doit une attention particulière à l'inscription située à gauche du monument "l'héroïsme militaire belge anéantit l'arabe esclavagiste" qui illustre la campagne du baron Dhanis et la lutte de très nombreux Belges et Congolais pour éradiquer l'esclavagisme sévissant dans l'Est du Congo et dans le Sud du Soudan. Cette inscription choque certains esprits actuels qui la jugent trop colonialiste.

Elle est régulièrement vandalisée, le mot "arabe" ayant été à plusieurs reprises effacé de la pierre. Aussi le CRAOCA s'est-il lancé dans une campagne de sensibilisation des autorités contre ces déprédations et a pris contact, tant avec le pouvoir politique qu'avec les dirigeants de la Grande Mosquée de Bruxelles pour obtenir un geste de réparation et resituer le contexte historique dans lequel il faut replacer la phrase. Dans un premier temps, le directeur de la Mosquée a affirmé son soutien en vue du respect du patrimoine national par ses coreligionnaires.



L'allocution du Général Claude Paelinck, président du CRAOCA, au monument aux Pionniers



Dépôt de fleurs par André de Maere d'Aertrycke et André Schorochoff, président et vice-président de l'UROME, au Monument du Cinquantenaire



L'hommage de l'ASBL Mémoires du Congo, représentée par Chantal Schaller, au monument aux Pionniers



Cérémonie d'hommage au monument aux Pionniers au Parc du Cinquantenaire

Le monument des Campagnes d'Afrique, à Schaerbeek

Face à l'église d'Helmet, au square François Riga, se dresse depuis 1970, le monument dédié aux troupes africaines qui ont combattu entre 1885 et 1960. Œuvre du sculpteur belge Willy Kreitz, il représente un soldat congolais coiffé de la chéchia de la Force Publique et un officier colonial belge, réunis par deux mains symbolisant la fraternité belgo-congolaise.

Les mentions aux batailles de Redjaf (1890-1898), Tabora (1914-1918) et Saïo (1940-1945) complètent la symbolique de l'œuvre au dos de laquelle on peut lire un extrait du discours d'indépendance prononcé par le roi Baudouin en 1960 : "Je tiens à rendre ici un particulier hommage à la Force Publique qui a accompli sa lourde mission avec un courage et un dévouement sans défaillance". Ce monument a été érigé à l'initiative de l'URFRACOL, constituée en 1958 par la fusion de deux fraternelles issues de la seconde guerre mondiale : Les Anciens de la Campagne d'Abyssinie et l'Union des Fraternelles des Corps expéditionnaires du Congo Belge (Madagascar, Nigérie, Moyen-Orient et Birmanie).
A noter qu'un ouvrage très semblable à celui de Bruxelles, a été inauguré à Kinshasa en 2005.



Philippe Jacquij, président de l'URFRACOL, et Madame Vander Auwera, veuve du dernier Belge de l'hôpital Thomas en Birmanie



René Lachapelle, vice-président du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer



Bernard Guillaume, échevin de l'Etat Civil de la Commune de Schaerbeek



Le monument des Campagnes d'Afrique à Schaerbeek (Bruxelles)



Cérémonie d'hommage aux troupes coloniales au square François Riga

Mémoires du Congo proposera désormais dans chacun de ses numéros, une rubrique permanente consacrée aux rues de Belgique qui doivent leur nom à l'une ou l'autre des gloires de la colonie. Tant à Bruxelles que dans la plupart des villes du pays, ces rues demeurent un témoignage vivant et permanent de l'histoire du Congo Belge.
Et elles sont si nombreuses qu'il y a fort à parier que notre revue n'arrivera probablement jamais à en faire le tour.
Pour inaugurer cette nouvelle rubrique, Mémoires du Congo a choisi de parler de celui qui a donné son nom à un boulevard de Schaerbeek, probablement l'un des plus connus de la capitale, tant par ses célèbres embouteillages que par la portée historique de son nom, le plus prestigieux de l'Etat Indépendant du Congo.

■ CS

Le Gouverneur général baron qui a donné son nom au boulevard Wahis

Un de nos "Grands Africains" : sa carrière coloniale couvre pratiquement toute l'histoire de l'Etat Indépendant du Congo.
C'est en effet le 18 mars 1891, qu'après quelques mois de stage à l'administration centrale de l'Etat Indépendant du Congo, le major Théophile Wahis s'embarqua à Anvers, sur le Lualaba pour rejoindre Boma, alors capitale de l'E.I.C., en qualité de Vice-Gouverneur Général. Léopold II avait tout de suite discerné en lui les aptitudes au haut commandement. Dès le 1er juillet 1892, il lui confiera les fonctions de Gouverneur Général.
Il avait déjà une brillante carrière militaire à son actif. Fils et neveu d'officier, Wahis était en quelque sorte voué au métier des armes. Né à Menin le 27 avril 1844, il entra à l'âge de 16 ans, après avoir terminé ses humanités, à l'école régimentaire du 11e Régiment de Ligne et fut admis le 29 novembre 1861 à l'Ecole Militaire.

Nommé sous-lieutenant, il commença sa carrière par une glorieuse aventure : sous la conduite d'un grand soldat, le colonel baron van der Smissen, un corps expéditionnaire s'était organisé fin 1864 pour défendre une princesse belge, Charlotte, fille du roi Léopold Ier, Impératrice du Mexique, dont le trône se trouvait menacé. Sans hésiter, Wahis s'inscrivit comme volontaire dans la légion mexicaine. Pendant deux ans, il y prit part à une guerre farouche, sous un climat qui rappelle celui de certaines régions insalubres du Congo. Il s'y distingua au point qu'il fut le seul lieutenant à être cité à l'Ordre du Jour de l'armée française, par le Maréchal Bazaine et qu'il mérita la croix de chevalier de l'Ordre de la Guadeloupe, ainsi que le Mérite Militaire de Maximilien.

Il se distingua au point qu'il fut le seul lieutenant à être cité à l'Ordre du Jour de l'armée française, par le Maréchal Bazaine





Le Lieutenant Général Baron Wahis en habit de cour
(Coll. Christiane Wahis)

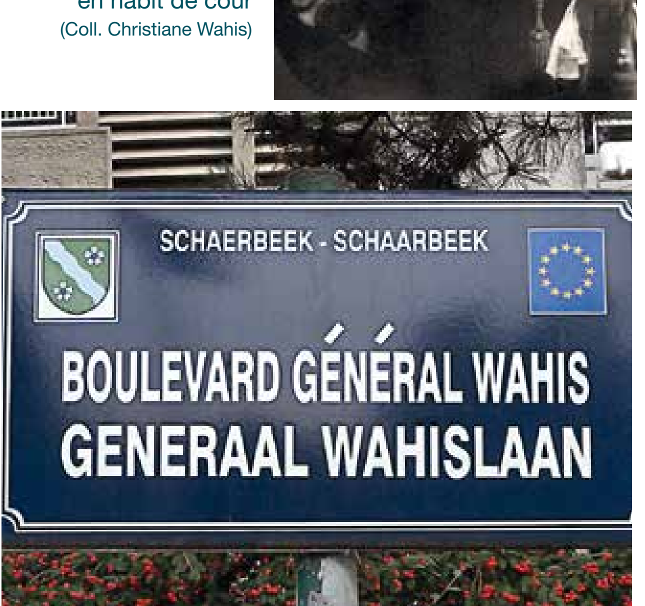


Photo Guy de Bonnay

Dans une de ses lettres, le colonel van der Smissen écrivit que le lieutenant Wahis avait déployé "une bravoure chevaleresque". On sait la fin tragique de l'aventure du Mexique. Ce fut sans aucun doute avec un sentiment de mélancolie qu'en décembre 1866, Wahis reprit le chemin du pays.

Pendant vingt-cinq ans, il va y poursuivre une brillante carrière militaire. Dès son retour, il est désigné pour le Régiment des Grenadiers, auquel il marquera toujours son attachement. Il y conquiert tous ses grades, sous le commandement du colonel van der Smissen, dont en 1875 il deviendra l'aide de camp, après sa sortie de l'Ecole de Guerre avec le brevet d'état-major.

Mais voici qu'en 1890, une nouvelle aventure se présente. Le Congo a besoin d'hommes et désormais, le major Wahis mettra au service de Léopold II, tout son courage et son énergie, auxquels s'ajoutent maintenant sa maturité d'esprit et son expérience des gens et des choses. Avant lui, ses prédécesseurs s'étaient succédé rapidement à la tête du Congo.

La Force Publique fut son œuvre personnelle

Dans le nouveau Gouverneur Général, Léopold II a maintenant enfin découvert l'homme qu'il lui fallait. Dès lors la stabilité règnera dans le fonctionnement du gouvernement local, que Wahis dirigera sans interruption jusqu'à la reprise du Congo par la Belgique en 1908, devenant ensuite le premier Gouverneur général du Congo Belge, jusqu'à sa retraite en 1912.
Cinq fois de suite, le Gouverneur Général Wahis prendra la route du Congo.
Pendant son premier terme (1981-1892), il s'occupa notamment de l'organisation des premières colonies scolaires pour enfants africains, de la réglementation du trafic d'armes et créera la police administrative. A Kinshasa, il établit le premier camp d'instruction militaire.
C'est en compagnie de sa femme et de son fils aîné – fait rarissime à cette époque, – qu'il effectua son deuxième terme au Congo (1893-1895). Il prit alors la route des caravanes pour aller inspecter le chantier du rail Matadi-Léopoldville.
C'est alors que pour consolider l'occupation du territoire, il créa la Force Publique. Ce fut son œuvre personnelle, même s'il en avait discuté les principes avec Léopold II. Il parvint à créer ainsi de toutes pièces une véritable armée congolaise sous le vocable choisi par le Roi et selon les idées maitresses de celui-ci, qui portaient sur toutes les modalités de son organisation; recrutement, instruction, éducation des enfants de la troupe, logement des familles des militaires, intendance et logistique. La suite allait montrer que l'organisation nouvelle instaurée par le Gouverneur Général Wahis donna les meilleurs résultats, du fait qu'elle était admirablement adaptée à l'environnement où elle fonctionnait, à la mentalité des autochtones qui la composaient et dont elle mettait si bien en valeur les qualités militaires innées.
Son troisième terme (9 mois en 1896) et le quatrième, d'un an en 1900, furent consacrés principalement à l'inspection générale des infrastructures de l'Etat, chemins de fer, pool et voies navigables qui le menèrent notamment dans la région de l'Equateur, chez les Bangalas, dans l'Itimbiri et jusqu'aux zones contrôlées par les Arabes.
Enfin, sa cinquième mission (14 mois 1905-1906) fut marquée par des préoccupations humanitaires au plus fort de la campagne anti-congolaise.
Il fut vivement affecté lorsque, à la fin de l'Etat Indépendant du Congo, les adversaires de Léopold II accusèrent l'Administration congolaise de cruautés envers les Noirs. Il rappela avec insistance que, dès son entrée en charge, par une circulaire du 12 décembre 1891, c'est-à-dire bien avant la campagne anti-congolaise, il avait formellement interdit l'emploi de mesures violentes inutiles contre les villages

Il parvient à créer de toutes pièces une véritable armée congolaise sous le vocable choisi par le Roi et selon les idées maitresses de celui-ci, qui portaient sur toutes les modalités de son organisation

Boulevard Général Wahis


Photo Guy de Bonnay

révoltés. Sans doute il n'eût pas été un soldat s'il n'avait exigé la soumission des natifs à l'autorité, mais il n'autorisait les répressions énergiques que "lorsque tous les moyens de conciliation se trouvaient épuisés".
Une autre circulaire de 1895 répétait et précisait ces instructions, notamment comme suit. "Ce n'est pas par des vexations qu'on obtient des soumissions ; on ne fait, au contraire, qu'entretenir des inimitiés... Le gouvernement ne se dissimule pas que des répressions énergiques sont parfois nécessaires, mais il estime qu'il ne faut y recourir que de façon exceptionnelle et alors seulement que tous les moyens de conciliation ont été épuisés... Les femmes et les enfants devront toujours être respectés, ainsi que la propriété particulière... Les opérations doivent être menées de manière à ce que les vrais coupables soient seuls atteints."

L'idée maitresse de son administration a toujours été la protection des indigènes qui s'étaient soumis aux lois de l'Etat. Il n'hésitait jamais à sévir durement contre ceux qui n'observaient pas ces instructions "quelles que puissent être les conséquences graves" que son action dût entrainer pour les coupables.

Wahis n'était ni un gouverneur de parade ni un gouverneur sédentaire.
Lorsqu'il s'agissait de réaliser les grands desseins de Léopold II, il n'hésitait pas à quitter sa capitale et à passer plusieurs mois dans le Haut-Congo pour s'assurer de l'exécution des instructions royales.
C'est ainsi qu'il joua un rôle de premier ordre dans l'organisation de ces expéditions lointaines qui tenaient tant à cœur au Roi-Souverain. Il tenait notamment à en surveiller personnellement et minutieusement le ravitaillement en hommes et en matériel. De même, quand, plus tard, lorsque la réputation et l'existence même de l'Etat furent mises en péril par des accusations lancées tant à l'étranger qu'en Belgique, il reprit la route de l'intérieur et entreprit une vaste enquête, afin de renseigner son souverain sur la valeur de ces accusations.

Instinctivement, tout fonctionnaire, et même tout non-fonctionnaire, se mettait au garde-à-vous devant ce Gouverneur Général de grande allure, qui vous toisait du haut de ses sourcils olympiens

Dès qu'un devoir lui paraissait s'imposer, aucune considération de convenance personnelle n'existait à ses yeux. Dans une lettre du 11 février 1906, qu'à son retour du Haut-Congo il écrivait au Roi, il disait : *"Votre Majesté exprimant l'opinion que ma présence au Congo continue à être utile, je retarderai le plus possible mon départ. Ma santé reste bonne, condition indispensable pour bien diriger les affaires ici, où il faut encore plus qu'ailleurs donner le bon exemple"*. Wahis qui avait une santé de fer et n'a jamais pris de quinine pour se prémunir contre la malaria, ajoutait avec humour : *"Le supérieur des Prémontrés m'écrit que je suis un grand encouragement pour eux, parce qu'il croyait qu'après quarante ans, on ne pouvait conserver grande vigueur dans ce pays-ci et qu'il voit bien, par la résistance que je montre, que sa carrière n'est pas finie dans l'Uélé. Je suis heureux de l'encouragement que ma santé et mes 61 ans largement passés peuvent donner à ces bons religieux."*

L'oeuvre accomplie par le Gouverneur Général Wahis a touché aux domaines les plus divers, tels que l'organisation des chefferies indigènes, le développement de l'agriculture, l'hygiène et la santé publique par la lutte contre les maladies et particulièrement contre la maladie du sommeil, l'enseignement avec la création de colonies scolaires etc.

Avec l'âge son prestige était devenu immense au Congo. Instinctivement, tout fonctionnaire, et même tout non-fonctionnaire, se mettait au garde-à-vous devant ce Gouverneur Général de



Théophile Wahis
et sa femme Alix de Rossius de Bouillon
Marie Henriette Wahis
Théophile Wahis
Louise Wahis
Anne-Marie Wahis
Fernand Wahis

grande allure, qui vous toisait du haut de ses sourcils olympiens et qui, à l'occasion, vous décochait un de ces traits à l'emporte-pièce dont il avait le secret.
Car, exigeant envers lui-même, il avait le droit d'être exigeant vis-à-vis des autres. S'il tenait en haute estime les réalisateurs, il détestait cordialement ceux qu'il appelait les prétentieux et les paresseux.

La longue durée du commandement que Wahis exerça au Congo ne s'expliquerait pas si, constamment, il n'avait vécu en pleine communauté d'idées avec le Roi-Souverain.
Léopold II lui témoigna toujours la plus entière confiance, son estime et sa reconnaissance.
Il entretint avec lui des rapports très amicaux. La preuve nous en est donnée par la correspondance échangée entre le Roi et le Gouverneur Général.

Dès le début, le 30 septembre 1891, le Roi écrit d'Ostende : *"Cher Monsieur Wahis, je vous remercie bien sincèrement de vos bons services, de l'activité et de la sagesse avec lesquelles vous administrez en Afrique l'Etat Indépendant"*.

Le 4 mai 1892, une distinction honorifique lui est annoncée en ces termes : *"Je me suis accordé la satisfaction de vous conférer la Croix de Chevalier de l'Etoile Africaine. C'est la première fois qu'elle est accordée à un personnage au service de l'Etat Indépendant"*.
Ce texte montre la particulière importance que le Roi-Souverain attachait à l'Ordre. Il tint à se réserver personnellement et à réserver à ses successeurs la charge de Grand Maître de l'Ordre. Une lettre du 6 février 1897 débute comme suit : *"Cher Monsieur Wahis, j'ai attendu la nouvelle de votre retour à Boma pour vous écrire, pour vous remercier de la tournée que vous avez faite dans l'Etat, qui a été très utile, et pour vous offrir mes vœux pour 1897"*.

Dix ans plus tard, une lettre du 10 janvier 1906 montre que les sentiments du Roi vis-à-vis de son Gouverneur Général restent les mêmes : " *... J'ai été très heureux d'avoir pu signer votre nomination de lieutenant-général et de vous réserver la division de Bruxelles. Le gouvernement belge ne s'attend pas à vous voir de ce chef hâter votre retour du Congo. Ne doutez pas du plaisir que j'aurai à vous voir revenir, mais augmentez, en restant le plus longtemps possible au Congo, vos titres à ma gratitude"*.

Comme bien on pense, la correspondance particulière qui s'engagea entre le Roi-Souverain et le Gouverneur Général n'avait pas exclusivement pour but un échange de compliments.
Le Roi tenait à mettre son Gouverneur Général entièrement au courant des buts qu'il poursuivait au Congo et, ce faisant, il insistait sur des points qu'il ne pouvait confier au courrier officiel. La correspondance est caractéristique à un autre égard : elle nous permet d'apprécier la minutie et la clairvoyance du grand Roi. De son château de Laeken ou du pavillon d'Ostende, pas un détail ne lui échappe.

Cette correspondance se poursuit jusqu'aux dernières années de l'Etat Indépendant. A partir de la mort de Léopold II, le Gouverneur Général Wahis s'efface. Sans doute reste-t-il le Gouverneur Général du Congo jusqu'en 1912. Mais une autre époque commence. Le Roi Souverain a disparu. L'Etat Indépendant du Congo est devenu la Colonie du Congo Belge, sous contrôle parlementaire, ministériel et... bureaucratique. Assurément, Wahis n'appartient pas à cette période.
Il n'était cependant pas oublié des anciens. Il lut avec émotion et fierté le discours que son successeur, le Gouverneur Général Fuchs, prononça à Boma le 14 février 1913 et dans lequel il trouva le passage suivant :

Le Roi écrit d'Ostende : "Cher Monsieur Wahis, je vous remercie bien sincèrement de vos bons services, de l'activité et de la sagesse avec lesquelles vous administrez en Afrique l'Etat Indépendant"

"Je tiens à adresser ici un chaleureux souvenir, plein de respect profond, à celui que nous avons connu si longtemps à notre tête et qui, au cours de sa longue carrière africaine, sut mettre au service du rôle dont il fut investi de remarquables qualités d'administrateur, un sens exact des réalités présentes, une énergie et une fermeté s'alliant à une bonté qui savait se faire paternelle tant vis-à-vis de ses subordonnés que vis-à-vis des natifs. Il étendit toujours sur eux sa vigilante protection tutélaire et c'est en chevalier sans peur et sans reproche qu'il accomplit son difficile devoir."

Chevalier sans peur et sans reproche !
En 1869 le général baron van der Smissen parlait de la "bravoure chevaleresque" du jeune sous-lieutenant Wahis. Nous resterons sur cette impression, conclut le Procureur général Dellicour dans la biographie qu'il lui a consacrée :
"Toute sa vie, Wahis a été le preux chevalier du Devoir, le chevalier de la Dynastie".

■ André de Maere d'Aertrycke
Administrateur
de Territoire Hre

Sources :

F. Dellicour – Biographie Coloniale Belge.
Pierre-Luc Plasma, Professeur UCL Académie Royale des Sciences d'Outremer in Wahis (Théophile), Notice biographique

Archives familiales Wahis (aimablement communiquées par Christine Gaillard, arrière-petite-fille du Lt-Général baron Wahis)

Bwana Kitoko à Elisabethville

Le hasard de documents retrouvés dans des archives familiales nous permet de découvrir l'itinéraire officiel emprunté par le roi Baudouin lors de sa visite à Elisabethville en mai 1955.



Le périple de 10.000 km à travers le Congo et le Ruanda-Urundi l'avait notamment conduit à Elisabethville où il présida à la pose de la première pierre d'une nouvelle église dédiée à Sainte Marie de l'Assomption, en présence du vicaire apostolique du Haut Katanga.

Il avait également eu l'opportunité de rendre visite à une maternité construite pour les travailleurs noirs (et leur famille) de l'Union-Minière du Haut-Katanga ainsi qu'à la base militaire de Kamina.

■ CS

Arrivée de Sa Majesté le Roi à Elisabethville et Réception par la population. Mai 1955.

Itinéraire du Cortège Royal. PLAN n°1.

Echelle 1/10.000e

Documents T. Dutry

Associations - Calendrier 2014

Tableau des rencontres des cercles d'anciens d'Outre-mer.

Ce calendrier annuel est ouvert à toutes les associations belges d'anciens d'outre-mer, de droit comme de fait, sur simple coup de fil.

Contact : 0496 20 25 70

2014	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
AFAC (Association des anciens fonctionnaires et agents du Congo : 02 511 02 63												
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AKIMA (Amicale des anciens du Kivu, du Maniema et d'Albertville) : 02 375 12.42												
AMI-FP-VRIEND (Anciens de la Force publique) West-Vlaanderen : 050 31 14 99									6-E			
ANCIENS DU KATANGA Liège : 0473 52 84 68								31-J				
AP RF KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47												
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94			23-AB						28-L	23-E		14-D
ARR64 (Amicale des rescapés de la rébellion de 64) : 0494 47 64 27												
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) : 0477 75 61 49		16-B		2-M		29-E			28-L			
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86			22-A			15-E						6-D
CRAOCA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65												
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069				5-B								
EBENE (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleune) : 02 772 02 11												
IMJ (Anciennes de l'institut Marie-José) : 02 644 96 84												
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 4811		11-K	11-K		13-K	10-K				14-K	18-K	9-K
MUTOTO de BUKAVU : 084 31 46 30												
NIAMBO : 02 375 27 31												
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29												
UROME (Union royale belge pour les pays d'outre-mer) : www.urome.be												
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) : 02 354 83 31												

CODES : A = assemblée générale. B = moambe. C = choucroute. D = bonana. E = journée du souvenir. F = coin des gastronomes. G = cocktail. H = fête de la rentrée. J = rencontre annuelle. K = projections. L = déjeuner d'automne. M = déjeuner de printemps. N = fête anniversaire. P = visite culturelle.

Mémoires du Congo : activités du premier semestre 2014

Dans le bâtiment annexe du Musée de Tervuren (bâtiment CAPA) environ 200 mètres à droite en venant de Bruxelles, après les 3 bâtiments principaux du musée et le parking de l'éléphant.
Adresse : Leuvensesteenweg 17, Tervuren.
Auditorium au 3e étage. Le parcours sera fléché.

Accueil dès 9H30. Interruption de 12H00 à 14H00 : moambe à la cafétéria.

Prix à payer sur place : 25 euros. Moambe : 20 euros + part. à la location de la salle : 5 euros.
Le café est actuellement distribué par le propriétaire de la salle et payé séparément.

Votre paiement sur notre compte IBAN : BE45 3630 0269 1889 - BIC : BBRUBEBB, fait office de réservation.
Tél. : 02 649 98 48 (uniquement pour des renseignements et des annulations).

Mardi 11/02
10H00 : Le Lado. "Une colonie belge méconnue" par M. Patrick Maselis.
11H30 : Témoignage de Marcel De Crom. Administration des "Postes" au Congo Belge.
12H30 : Déjeuner sur place : Moambe
14H00 : Témoignage de Guido Michelletti, histoire d'une union italo-belge à Lubumbashi. Enregistré au "Muséo dell'Emigrante" de Roasio (Italie).

Mardi 11/03
10H00 : Hommage à "Netto" Ernest Christiane
11H15 : Témoignage de Charles Delvaux, magistrat au Congo belge.
12H30 : Déjeuner sur place : Moambe
14H00 : Témoignage de Henri Flament. "La révolte de la Force Publique à Luluabourg"

Attention, ce programme est donné à titre d'information, il peut éventuellement être modifié suite à des circonstances indépendantes de notre volonté.
Un rappel est adressé par mail la semaine précédente et le programme figure sur notre site : www.memoiresducongo.be.

NB : En sus des séances de projections mensuelles, MdC organise tous les quinze jours un forum.
Pour les dates, prière de contacter le 02 649 98 48.

Une couverture sociale en dehors de l'espace économique européen?

C'est possible!



CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Travailler en dehors de l'Espace Économique Européen et de la Suisse.
2. Etre ressortissant d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse (autres nationalités sous certaines conditions)

COUVERTURE DE BASE

Assurance vieillesse et décès comprenant notamment
- une pension de retraite fondée sur la capitalisation
- une pension de survie au conjoint survivant et allocations d'orphelins

Assurance contre la maladie et l'invalidité avec allocations de remplacement et prise en charge de vos frais de soins de santé

Assurance différée des soins de santé (couverture gratuite sous conditions, notamment, de carrière, d'âge et de résidence)

COUVERTURES COMPLEMENTAIRES
- Assurance soins de santé vous prenant en charge dans le monde entier
- Assurance contre les accidents du travail*
- Assurance contre les accidents de la vie privée*

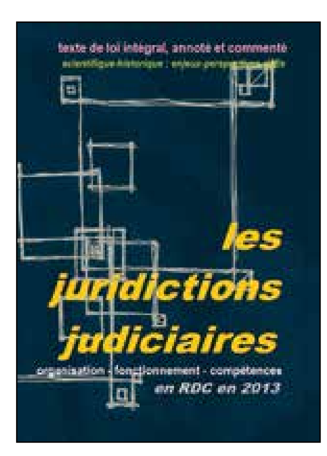
*avec allocations et prise en charge des frais de soins de santé liés à l'accident



www.ossom.be

Avenue Louise 194
1050 Bruxelles

 +32 2 642 05 11
fax +32 2 642 05 59
Info@ossom.fgov.be



Les juridictions judiciaires en 2013

Louis De Clerck et André de Maere d'Aertrycke avaient présenté la magistrature coloniale dans le n°26 de MdC. Le sujet est repris sous la plume de feu Emile LAMY, dernier magistrat belge au Congo comme conseiller à la Cour Suprême de Justice et ancien doyen de la faculté de Droit, dans un livre que j'ai dédié à Raymond BUREN, auteur du "Journal de route du prince Albert en 1909 au Congo" et ancien magistrat à Elisabethville.

"Les juridictions judiciaires : organisation, fonctionnement, compétences en RDC en 2013" apporte en 200 pages une aide historique et technique à la lecture et à l'application de la huitième organisation des cours et tribunaux au Congo. De nombreuses annotations livrent des informations parfois pittoresques sur la justice congolaise.
On apprend ainsi qu'il s'y commet "le plus grand crime judiciaire". En effet les jugements sont systématiquement censurés, les civils sont encore traduits devant des tribunaux militaires et il a été emprunté à la Belgique les conseillers référendaires pour assister les magistrats de la Cour de Cassation, etc.

Une nouvelle organisation des tribunaux au Congo

Cette réforme intervient au moment où la justice congolaise est en mal d'affection du grand public et où elle plombe la sécurité des personnes et des biens, ainsi que celles des investissements. Le passé apprend que des formulations courageuses avaient leur place pour relancer et redresser l'institution. L'ère coloniale, en particulier, avait démontré le souci de la sollicitude pour les petites gens et de l'économie des moyens en élargissant les compétences des magistrats.

Mais la nouvelle législation s'écarte résolument de ce pragmatisme qui sied aux mentalités africaines et lui préfère des règles toutes théoriques qui s'éloignent des réalités et qui les contredisent.
Le résultat prévisible est que la justice qui avait déjà assez de problèmes en a été gratifiée par la loi elle-même. Il y a déjà des ratés.

En 1968, on avait mis fin aux juridictions coloniales discriminatoires en lançant des tribunaux de paix qui devaient remplacer les tribunaux de police et les tribunaux coutumiers. Après 45 ans, ces juridictions n'avaient pas encore été implantées. La solution aurait pu consister à organiser des petits tribunaux de proximité modernes et non discriminatoires mais on a fait une double fuite en avant : d'une part, seuls les tribunaux de paix sont au bas de l'échelle et, d'autre part, en matière répressive, il leur faut trois juges !

Le Congo est ainsi devenu le seul pays au monde où, pour un vol à l'étalage, il faut passer devant trois juges ! De plus, il manque toujours des juges et des tribunaux de paix en nombre suffisant.

L'effet immédiat de la réforme a été que la justice n'était plus rendue à l'intérieur du pays, soit parce que les magistrats n'avaient pas pu rejoindre leurs postes, soit encore qu'ils ne pouvaient pas réunir les trois juges. La situation était devenue préoccupante pour les détenus qui ne pouvaient obtenir l'élargissement que par trois juges ou devaient rester en détention arbitraire.

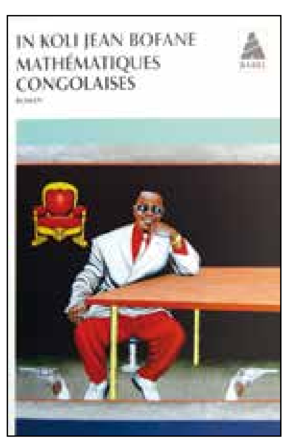
La réforme a donné un coup de pouce à la "justice populaire" et aux lynchages publics, par manque de ... justice de magistrats compétents.

Comment en est-on arrivé là ? Dans un premier temps, la nouvelle Constitution de 2006 avait séparé les chambres de la Cour Suprême de Justice en trois hautes juridictions : Cour de Cassation, Conseil d'Etat et Cour Constitutionnelle ; il fallait bien un toilettage des textes.

Mais dans un deuxième temps, le projet avait été examiné au parlement de 2008 à 2012, et les députés de deux législatures l'ont "amélioré" en adoptant des amendements article par article, de manière éparse et non harmonisée.

Le bon sens et le bon droit ne font pas toujours bon ménage avec la démocratie représentative.

■ Marcel Yabili



Mathématiques congolaises
In Koli Jean Bofane – Actes Sud

Jean Bofane est sans conteste l'un des grands écrivains africains francophones du XXIe siècle comme en atteste d'ailleurs le prix du meilleur écrivain francophone ("Napoli Raconta/ Naples raconte") qu'il vient de remporter pour "L'homme et le sel" à paraître en janvier 2014. Si vous ne le connaissez pas encore, il est temps de le découvrir.

Né à Mbandaka en 1954, Jean Bofane quitte le Congo en 1993 pour la Belgique. Après deux livres pour la jeunesse : *Pourquoi le lion n'est plus le roi des animaux* (en 1996 – conte illustré sur la thème de la dictature - Prix de la critique de la Communauté française de Belgique en 1997) et *Bibi et les canards* (traitant de l'immigration - en 2000), c'est en 2008 qu'il publie son premier roman : *Mathématiques Congolaises* qui sera lui aussi primé : prix Jean-Muno 2008, prix littéraire de la SCAM 2009, Grand prix littéraire d'Afrique noire (ADELF) 2009.

Dans *Mathématiques Congolaises,* Celio Matemona, dit Celio Matematik, transcende sa misère grâce aux formules mathématiques puisées dans un vieux manuel scolaire de son père défunt, son seul trésor, lu et relu à s'en imprégner et qu'il met à profit pour tenter de résoudre ses problèmes. Subjugué, un responsable du Bureau Communications de la Présidence va lui faire pénétrer les arcanes du pouvoir et rejoindre les cercle privilégiés de la dictature. Jean Bofane plonge le lecteur dans la vie quotidienne de Kinshasa. Il décrit avec justesse la condition du petit peuple de notre grand Congo, l'un des pays potentiellement les plus riches de la planète mais miné par la corruption, le racket, la sorcellerie, les luttes d'influence et les manipulations à tous les échelons. Il aborde les situations sous différents angles, avec une clairvoyance impitoyable, tout en maniant avec brio un humour parfois cynique ... mais empreint d'amour pour ce peuple voué à l'enfer mais riche de solidarité et fort de sa résilience. Un livre à lire.

■ Françoise Moehler – De Greef

Qui était le Père Martin Ekwa ?

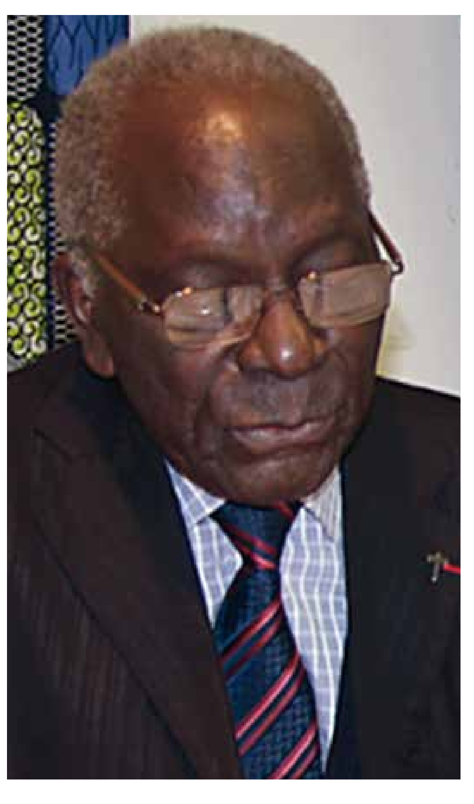
Le Père Ekwa bis Isal est né le 25 décembre 1926, à Gomena, près d'Aten dans le territoire de Gungu, à 60km de Kikwit. Sa langue maternelle était le kimbunda. Il dut apprendre le kikongo pour ses études primaires à la Mission du Sacré-Cœur de Kikwit, puis le français pour ses études secondaires latin-mathématiques au Petit séminaire de Kinzambi.

En 1945, il est reçu au Grand séminaire de Mayidi pour 3 ans de philosophie. Il est ensuite envoyé à la paroisse de Totshi, d'où il demanda son admission au noviciat des Pères Jésuites qui avait été ouvert à Djuma sur le Kwilu en 1948. Il y fit partie de la deuxième promotion de novices de 1949 à 1951, puis poursuivit sa formation jésuite, avec encore une année de régence au Collège de Kiniati en 1953-1954, avant sa théologie en Belgique de 1955 à 1959. Il fut ordonné à Bruxelles le 6 août 1958, avec les Pères Octave Kapita, Cyrille Mununu et Edouard Matadi. C'étaient les premières ordinations de jésuites congolais. Avant de rentrer au Congo, le Père Ekwa fit encore une année d'études catéchétiques à l'Institut International Lumen Vitae de Bruxelles en 1959-1960.

1960-1974 : Président du B.E.C.

Rentré au Congo un mois après l'indépendance, il fut dès le 7 octobre 1960 nommé Président du Bureau National de l'Enseignement Catholique (B.E.C.) par l'Assemblée des évêques du Congo, à un moment où les écoles catholiques représentaient 76 % des effectifs scolaires.
A ce titre, il fut l'initiateur de la formule de l'enseignement national mettant un terme à la guerre scolaire qui avait commencé à la fin de la période coloniale entre les écoles officielles et celles des missions.

L'enseignement catholique en était une composante de plein droit, mais toutes les écoles devaient suivre les programmes adoptés par les autorités nationales et étaient soumises au contrôle de l'inspection nationale.
Il fut en outre un des artisans de la réforme de l'enseignement secondaire, qui visait à en généraliser l'accès et à se distancer des anciens programmes.



Le Père Ekwa parle de ces années de la réforme, de 1962 à 1974, comme d'une épopée. De nouveaux programmes furent conçus. Le BEC mit en place des équipes pour la production des manuels scolaires correspondant à ces programmes. Il suscita aussi la création de la plupart des écoles normales moyennes qui devinrent les premiers ISP, Instituts Supérieurs Pédagogiques en 1971, pour la formation des enseignants des classes des cycles d'orientation CO, dont la plupart devinrent des cycles secondaires complets.

Toutes les missions s'engagèrent dans la construction de nouvelles écoles et de maisons pour leurs professeurs. En moins de 20 ans, la République Démocratique du Congo avait formé ses cadres et pris en main son système éducatif.
Le Père Ekwa fut aussi membre de la Commission constitutionnelle de Luluabourg, qui en 1964, inscrivit dans la Constitution le concept d'enseignement national, qui y figure jusqu'aujourd'hui.
En 1974, le Père Ekwa fut remplacé à la présidence du BEC par l'Abbé Dibalu.

1974-1982 : Secrétaire général de l'OIEC

Lui-même fut élu Secrétaire général de l'Office International de l'Enseignement Catholique, O.I.E.C., dont le siège se trouve à Bruxelles. Il y resta jusqu'en 1983. L'arrivée du Père Ekwa à Bruxelles lui a donné une dimension mondiale.
C'est dans un congrès interaméricain d'éducation catholique au Pérou en janvier 1976 qu'il eut ce mot d'émerveillement :

"Je n'aurais pas cru, il y a quelques années, qu'un jour je me trouverais parmi vous, invité comme frère. Je n'aurais pas imaginé que j'irais faire avec vous un bout de chemin à la recherche de solutions pour éduquer l'homme américain. Et pourtant, c'est ainsi !"

Son message était partout un appel à l'éducation aux valeurs et à une école catholique qui ne soit plus la pépinière d'une élite bourgeoise, mais une force d'éducation à plus de justice et à la paix. Lui-même considère que le point culminant de son action fut le congrès de Bogota (Colombie) en 1978, sur le thème "Paix, justice et nouvelles relations internationales".

1983-2010 : Secrétaire général de CADICEC

CADICEC a été fondé en 1956 par le Père Vincent Charles, qui en fut l'aumônier conseil et le secrétaire général jusqu'au moment où il transmit le flambeau au Père Ekwa en 1983.
Son objectif est de contribuer à rendre l'économie plus humaine et plus chrétienne, par des rencontres de réflexion et d'animation et, surtout après l'indépendance, par des sessions de formation de leurs cadres.

Le Père Ekwa réorienta cette action, qui avait d'abord surtout visé les grandes entreprises, vers les petites et moyennes entreprises congolaises qui se multipliaient et qui avaient davantage besoin de soutien.
Le Père Ekwa réussit très vite, dans ces nouvelles fonctions, à constituer autour de lui une équipe de travail et un nouveau réseau de relations. Il mettait ainsi au service de CADICEC le zèle qu'il avait déployé en tant que Président du BEC, notamment pour la recherche des financements nécessaires à ses activités.
Promotion humaine et évangélisation allaient de pair, car les enseignements et les formations transmettent aussi une vision de la vie et sont une occasion d'éveiller au sens des responsabilités sociales autant qu'individuelles.
Le Père Ekwa était membre de la 34e Congrégation générale de la Compagnie de Jésus, qui se tint à Rome en 1995 et qui publia un décret sur notre mission et la justice dans lequel il est déclaré que : la marginalisation de l'Afrique dans le nouvel ordre du monde fait de ce continent entier le symbole de tous les marginalisés du monde et il est demandé à toute la Compagnie de faire tout ce qu'elle peut pour changer les attitudes et les comportements internationaux à l'égard de l'Afrique.
La clarté d'esprit du Père Ekwa, sa capacité de discerner l'essentiel d'une question secondaire et la qualité de son style ont frappé l'attention de nombreux responsables sociaux et politiques. Les locaux de CADICEC sont devenus un lieu de rencontres multiples, par lesquelles le Père Ekwa a été associé à de nombreux débats nationaux.
Il fut notamment désigné comme Président de la Commission de l'Education de la Conférence Nationale Souveraine de 1992, à laquelle il fut invité en qualité d'expert. Il fut ensuite Rapporteur général des Etats généraux de l'éducation, qui se tinrent en 1996 pour l'application des actes pris par la C.N.S. .

Il fut aussi membre ou même président de plusieurs autres commissions ou services nationaux mis sur pied pour traiter de divers problèmes de société. La très large participation aux célébrations de ses funérailles a montré l'ampleur de son rayonnement et l'estime dont il était entouré.



Le caractère attachant et la fécondité de la vie du Père Ekwa sont en partie le fait de la riche nature que lui a légué sa famille et son enracinement traditionnel. Mais il est aussi, comme dans toute vie, le résultat d'une éducation dans laquelle il s'est lui-même investi. Il a donné à une série d'hommes et de femmes et au Congo en général, des raisons profondes d'espérer et de lutter pour l'avènement d'un monde plus humain et plus chrétien.

Je n'aurais pas cru, il y a quelques années, qu'un jour je me trouverais parmi vous, invité comme frère

Il a publié, outre de nombreux articles, notamment dans les revues Congo-Afrique et Cadicec-Information, où sont reprises un grand nombre de ses interventions sur les problèmes de société, les livres suivants :

Pour un enseignement national catholique, Kinshasa, 1963 ; *Pour une société nouvelle. L'enseignement national. Textes et discours 1960-1970,* Kinshasa, Bureau de l'Enseignement Catholique, 1971 ; *Education sociale des jeunes à l'école*, 1978 ; *Vade-Mecum du gestionnaire de la PME*, Kinshasa, Cadicec 1980 ; *L'école trahie*, Kinshasa, Cadicec, 2004 ; *Cadicec : 50 ans d'histoire et d'actions, devoir de mémoire d'un peuple*, Kinshasa, Cadicec, 1956 (sous sa direction) ; *La RD Congo contée autrement. Jalons pour l'avenir.* Entretiens avec Clémentine Faïk-Nzuji, Kinshasa, Editions Loyola, 2012.

Il est décédé à Kinshasa le 18 août 2013, ayant gardé une très large activité jusqu'un an environ avant sa mort.
Il en rendait grâce à Dieu et s'est éteint en toute sérénité.

■ Léon de Saint Moulin s.j.

Quand on reparle des "agissements de Léopold II au Congo" dans le journal Le Monde

Le journal "Le Monde" a publié en août dernier, de la plume de son correspondant à Bruxelles, Guillaume Jan, un article intitulé "Rendez-vous en terre inconnue", diffamant une fois de plus l'œuvre et la personnalité de Léopold II dans l'Etat Indépendant du Congo.

Scandalisé par cette publication, le Dr Serge Sintzoff, professeur honoraire à l'Université Libre de Bruxelles, a donné à Mémoires du Congo l'autorisation de publier la lettre qu'il a adressée au quotidien français.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je suis né en 1933, la Nuit de Cristal, Hitler nommé chancelier initie la Shoa. Je suis un lecteur attentif du Monde, quasi depuis son existence, fruit du souhait du Général de Gaulle. Au cours de ma carrière, j'ai eu l'occasion et le bonheur de connaître parmi ma patientèle la famille Beuve Méry, habitant avenue de la Floride à Uccle, 1180 Bruxelles.

Outre votre quotidien, je lis journellement Libération, le Figaro dont je viens de décider l'exclusion suite à l'interview de Bachar El Assad (ophtalmologiste de formation) ; c'est comme si un journal accorde une interview à Hitler, Staline, Pol Pot ou Augusto Pinochet, bien entendu le Canard et même Charlie Hebdo. Le père d'El Assad m'a contraint à révérence et génuflexion lors d'une réunion scientifique à Damas, il y a 20 ans.

Je connais assez bien l'Afrique centrale où j'ai séjourné de janvier 1961 à mars 1964, pour avoir été le médecin personnel de Moïse Tshombe, Evariste Kimba, quelques diplomates et mercenaires dont le colonel Faulque.

J'ai fait expulser du Katanga le sergent Bob Denard pour avoir brûlé un village au napalm, ainsi que son acolyte Bob Nodyn, célèbre souteneur de la porte de Namur à Bruxelles.

J'ai pu ainsi apprécier la qualité du Service de Santé dans l'ex-Congo, outre celui de l'Union Minière, le dévouement du quadrillage religieux.

J'estime en tant qu'homme et scientifique, le dernier paragraphe de l'article de votre collaborateur envoyé spécial, Mr Guillaume Jan, une violation de la déontologie du reportage. "A la fin de sa vie, la réputation de Stanley sera entachée par les horreurs perpétrées au Congo par Léopold II, le Roi des Belges, avec qui il avait collaboré."
Ab initio, que rétorquer à la question : de combien de milliers de morts les colonisations européennes sont-elles responsables ainsi que l'esclavagisme ?

Le cadre : Stanley (John Rowlands, Sir Henry Morton) explorateur britannique, né à Den Bigh, Pays de Galles 1841, décédé à Londres en 1904.
Il fut envoyé en Afrique par James Gordon Bennett Jr (propriétaire du New York Herald) à la recherche de Livingstone qu'il retrouve en 1871 "Dr Livingstone I présume" : l'évidence même. Au cours d'un second voyage, 1874-1877, il traverse l'Afrique équatoriale d'Est en Ouest, découvrant le cours du Congo, squelette du futur Etat. Et ainsi le Roi des Belges, Léopold II, l'engage à son service, le conduisant à créer pour lui l'Etat Indépendant du Congo (1885). Il n'y a jamais séjourné.
Nombreux croquis de géomètre et d'explorateur constituant un trésor historique soigneusement classé dans un pavillon isolé conçu par le roi Baudouin au musée de Tervuren, actuellement en rénovation.

En réponse aux quatre lignes incendiaires de votre envoyé spécial quelques rappels et réflexions : l'écrasement de la France vichyste en 1940 ébranle l'édifice colonial. Malgré la conférence de Brazzaville (1944) décidée par le Général de Gaulle, soulevant le principe d'émancipation, la volonté de maintien du statu quo dans l'empire se traduit par la violente répression en mai 1945 à Sétif et Kherata en Algérie. Plusieurs milliers de victimes. Où sont les horreurs perpétrées au Congo par Léopold II ? (qui n'a jamais séjourné en Afrique).
A Madagascar, la grande insurrection de 1947 montre les limites de la construction juridique de l' "Union française". La terrible répression est la dernière remise au pas. En Indochine et plus tard en Algérie, en Afrique noire et dans le reste du Maghreb, la France échoue à vaincre les insurrections et résistances qui ébranlent ses colonies.
Le mouvement Vietminh avec Ho Chi Minh proclame l'indépendance du Viet Nam le 2 septembre 1945.
La guerre d'Indochine se termine par le désastre militaire (Général Navarre) de la cuvette de Dien Bien Phu, le 7 mai 1954.
Le lieutenant-colonel Faulque, major de Saint-Cyr est le dernier à abandonner le piton Gabrielle. Il échappe pendant 100 km à la meute des Viêts à ses trousses : vingt cicatrices thoraco-abdominales. Second du général Massu à Alger : gégène moralement inacceptable (protection de la population civile). L'insurrection du 1er novembre 1954 (FLN) inaugure la guerre d'indépendance. Celle-ci est proclamée le 3 juillet 1962. La IVe République s'effondre.

En l'an 2000, les territoires d'outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française avec le célèbre corrompu et inculpé d'assassinat politique, Mr Flosse.

En inspirant mon savoir gré de lire ce droit de réponse, je vous adresse mes pensées les plus cordiales, sans la moindre rancune.

Dr Serge Sintzoff

http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/08/15/rendez-vous-en-terre-inconnue_3462081_3246.html

1940-1945
Un événement dramatique ...

Après un premier terme (1936-37-38 Kwango), le Docteur Ghislain Courtois rentre au pays et se marie avec la sœur (19 ans) d'un condisciple. Le jeune ménage (re)part pour un terme. Arrive la guerre... et la première grossesse... Imaginez une jeune femme de moins de vingt ans, privée de sa famille par la guerre (pas de téléphone à cette époque, un courrier d'une lenteur effrayante quand il arrivait à destination...) épouse d'un jeune médecin plein d'idéal humanitaire et donc fort occupé.

Elle découvre la maternité... pour moins de six mois. Mis au monde à Stanleyville en juin 1940, le petit Jean-François quitte l'univers de sa maman, victime de convulsions (cas fréquent, hélas, à cette époque) en novembre. Les funérailles ont lieu à Stanleyville et le petit cercueil est enterré le jour même du décès. Que ces moments ont été durs pour cette jeune maman, très souvent seule. Elle n'a même pas pu compter sur l'aide morale de sa maman qui se trouvait à Dinant, au cœur de la fournaise teutonne...

Quatre autres enfants viendront agrandir la famille.

La tombe de Jean-François, même quand la famille quitte Stan (1955, 1959) a toujours été entretenue.

Mais après l'indépendance, les contacts deviennent difficiles. André (1971 à 1973) aura bien du mal à piloter depuis Kinshasa l'entretien de la tombe de son frère Jean-François. De passage au pays pour l'anniversaire des dix ans de pouvoir du Maréchal, Jean-Pierre, journaliste, a pu constater que tout était en ordre. Les deux sœurs ne sont jamais revenues au Congo.

Que ces moments ont été durs pour cette jeune maman, très souvent seule. Elle n'a même pas pu compter sur l'aide morale de sa maman qui se trouvait à Dinant, au cœur de la fournaise teutonne

Depuis 1973, officiellement, plus personne n'a pris la charge de l'entretien et le petit monument a commencé à se dégrader.

Les sinistres déclarations d'un infâme journaliste américain dans une revue d'entertainment (!) sur les origines du HIV ont ramené une équipe de la KUL dans la région de Kisangani et, grâce à la merveilleuse amitié du Docteur Teuwen (vu récemment à une journée de projection de MdC), une équipe de Africa Getuigenissen a pu retrouver et dégager le monument (cf. photos) : ça a dû faire plaisir là-haut où sont réunis Jean-François, sa maman et son papa ..!

■ Dr André Courtois

A gauche, la tombe entretenue (± 1958), ci-dessous la tombe retrouvée et dégagée





Photo Hugo Gevaerts

Les échos de MdC

Les "Forums" se suivent mais ne se ressemblent que par la qualité et l'intérêt qu'ils suscitent à chaque tenue. S'ils réunissent chaque fois une vingtaine de bénévoles de notre association, des invités viennent suivre nos débats et apportent suggestions et informations intéressantes.
Ainsi, Maryse Grari, enseignante à l'Université de Goma, rappelle que les réseaux sociaux sont très utilisés au Congo.
Les Congolais sont très friands des données auxquelles ils ont accès par internet et nous devons porter à ce média autant d'attention qu'il est nécessaire. La diffusion de nos documentaires doit se faire en séquences courtes de deux ou trois minutes non seulement pour une question de qualité des lignes téléphoniques mais aussi pour ne pas lasser cet auditorat. Nous sommes appelés à revoir notre site web en conséquence.
La participation d'André Bossuroy nous a permis de programmer le 8 octobre dernier, trois courts métrages sur la santé maternelle et infantile dans l'Est du Congo, au Rwanda et au Burundi. La mise en place de mutuelles est abordée et nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.
Le "debriefing" des "journées de projections", autre sujet abordé dans nos "forums", permet la critique des sujets abordés afin d'améliorer la qualité et l'intérêt que nous nous devons pour la satisfaction de nos participants à ces rencontres quasi mensuelles.
Pour rappel, nous organisons ces manifestations le deuxième mardi des mois de février, mars, mai, juin, octobre, novembre et décembre.
La présence des présidents d'Afrika Getuigenissen, de Congorudi, du CRAOM, de Niambo et de l'Urome nous assure le suivi des activités de ces différents cercles.
C'est toujours avec intérêt que nous accueillons des personnes extérieures à notre cénacle et si le cœur vous en dit, c'est avec plaisir que nous vous inviterons.

■ Paul Vannès

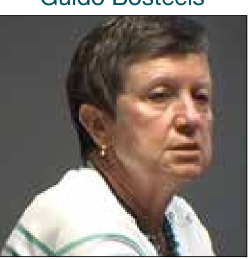
Photos Daniel Depreter


Maryse Grari


Frank De Coninck


André Bossuroy


Guido Bosteels


Françoise Moehler


Pierre Vercauteren


André de Maere



MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel
Agrément postal : BC 18012
N° 28 - Décembre 2013
Editeur responsable : Paul Vannès.

Rédacteur en Chef : Chantal Schaller.

Secrétaires de rédaction : Guy de Bonnay de Nonancourt, Yves de Campos, Philippe Renson.

Comité de rédaction :
Anne-Marie Bouvy Coupery de Saint Georges, Robert Bodson, Thierry Claeys Boùùaert, André de Maere d'Aertrycke, Guy Dierckens, Dr Marc Georges, Fernand Hessel, Guy Philips, Paul Roquet, Prof. em. Paul-F. Smets, Paul Vannès, Daniel Van Tichelen.

Contact : redaction@memoiresducongo.be
Maquette et mise en page : New Look Communication

Conseil d'administration
Président : Roger Gilson.
Vice-Président : Guido Bosteels.
Administrateur-délégué : Paul Vannès.
Trésorier : Guy Lambrette.
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs :
Patricia Van Schuylenbergh, Guy Dierckens, José Rhodius, Pierre Wustefeld,
CRAOM, représenté par Guy Lambrette,
C.B.L.-A.C.P., représentée par Thierry Claeys Boùùaert.

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
Site administratif : www.smdc.be
Compte bancaire : ING 310-1773520-58
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Georgette Cornelis
Assistante : Andrée Willems

Cotisations 2014
Membre adhérent : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1.000 €
Pour virement depuis l'étranger, veuillez donner à votre banque les informations suivantes :
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
N'oubliez pas la mention "Cotisation 2014". Pour les dames, nous demandons, lors des versements, de bien vouloir utiliser le même nom que celui sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas de nous communiquer vos nouvelles coordonnées. Cela nous permettra de rester en contact et évitera au secrétariat d'effectuer des recherches. Si vous connaissez des personnes susceptibles de devenir membres de MDC, communiquez-leur notre adresse ou mieux encore transmettez-nous leurs coordonnées afin que nous puissions leur envoyer notre documentation.

Abonnement
Pour recevoir la revue, virer la somme de 25 € (50€ pour les autres pays d'Europe) au compte de "MdC" avec pour mention "abonnement".

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif